

JUIL 1928

# La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

FONDÉE LE 25 MARS 1921

sous les auspices de

Son Eminence le Cardinal MERCIER

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

## Sommaire du vendredi 29 juin 1928

Dans le rayonnement d'un grand Roi

La lutte des classes et la Paix sociale

Paradoxes sur la folie et l'opinion publique

Réflexions théologiques sur une brochure politique

« Siegfried » ou le rapprochement franco-allemand

La bataille du caoutchouc

La cathédrale d'Amiens

Sur quelques prouesses colorées de l'Ether

Les idées et les faits : Chronique des idées - Le saint Thomas d'Aquin d'Edgar De Bruyne  
Mgr. J. Schyrgens. — Angleterre. — Allemagne.

Paul Segers

Mgr Ignace Seipel

Docteur Marcel Moreau

Mgr Louis Picard

Marcel Schmitz

Georges Le Fèvre

Paul Halfants

J. Tillieux

Bruxelles : 11, boulevard Bischoffsheim

Tél. 220.50 Compte chèque postal : 489.16

# CAISSE GÉNÉRALE de REPORTS et de DÉPÔTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital : 355.000.000

Réserves : 35.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE  
Comptes de Chèques et de Quinzaine  
*(taux variable)*

-- Dépôts de Titres et de Valeurs --  
Lettres de Crédit -- Prêts sur Titres  
Coffres-Forts

## Bureaux de Quartier :

Rue du Midi, 8, Bruxelles;  
Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht;  
Parvis St-Gilles, St-Gilles;  
Place Sainctelette, 26, Molenbeek;

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek;  
Place Liedts, 18, Schaerbeek;  
Rue du Bailly, 79, Ixelles.

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc BRUXELLES

### FONDS SOCIAL

Capital . . . fr. 400.000.000.—

Réserves . . . fr. 504.657.742.94

Total . . . fr. 904.657.742.94

### TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en province par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de 375 villes et localités importantes du pays.

## VOLKSBANK VAN LEUVEN

(Banque Populaire de Louvain)

Rue de la Monnaie, 9 LOUVAIN

Capital : 30.000.000 francs.

Réserves : 7.300.000 francs.

19 SUCCURSALES ET AGENCES

Toutes opérations de banque, de bourse et de change  
aux meilleures conditions

LOCATION DE COFFRES-PORTS

# CREDIT ANVERSOIS

SOCIÉTÉ ANONYME

### SIÈGES

ANVERS : 36, Courta rue de l'Hôpital

BRUXELLES : 30, Avenue des Arts

175 Succursales et Agences en Belgique

### FILIALES :

à PARIS

20, rue de la Paix

à LUXEMBOURG

55, boulevard Royal

Banque - Bourse - Change

# La revue catholique des idées et des faits

## SOMMAIRE

Dans le rayonnement d'un grand Roi  
La lutte des classes et la Paix sociale  
Paradoxes sur la folie et l'opinion publique  
Réflexions théologiques sur une brochure politique  
« Siegfried » ou le rapprochement franco-allemand  
La bataille du caoutchouc  
La cathédrale d'Amiens  
Sur quelques prouesses colorées de l'Ether

Paul Segers  
Mgr Ignace Seipel  
Docteur Marcel Moreau  
Mgr Louis Picard  
Marcel Schmitz  
Georges Le Fèvre  
Paul Halflants  
J Tillieux

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le saint Thomas d'Aquin d'Edgar De Bruyne,  
Mgr. J. Schyrgens. — Angleterre. — Allemagne.

## La Semaine

♦ ... Et la douloureuse affaire de Louvain s'est encore aggravée cette semaine. Nous avons dit ici, il y a huit jours, combien il était regrettable de voir de bons patriotes se disputer — et avec quelle aigreur! — pour une chose qui n'en valait vraiment pas la peine. Suspecter, comme on continue à le faire, l'ardent patriotisme de Mgr Ladeuze et de l'Université de Louvain serait grotesque, si ce n'était odieux. Certes il reste permis de penser qu'on eût pu aisément éviter les pénibles incidents actuels et empêcher qu'un vœu de M. Hoover ne mette aux prises des Belges également patriotes. Mais s'il faut déplorer que les auteurs involontaires de cette triste querelle n'aient pas prévu une réaction possible de l'opinion publique, il faut surtout dénoncer et stigmatiser certaine presse qui, loin de s'appliquer à apaiser cette opinion publique, semble s'être donné pour tâche de multiplier les malentendus et d'exciter les passions.

Il est un journal qui ne perd pas une occasion d'attiser nos luttes intestines. Il s'appelle la Nation Belge, « journal quotidien d'union nationale ». Au risque de déchaîner une fois de plus sa colère et ses foudres et de nous attirer, en lieu et place d'arguments et de raisons, une bordée d'attaques personnelles, d'insinuations malveillantes et de grands mots sonores mais vides, nous accusons ce parangon du patriotisme, cet arbitre de ce qui sert ou dessert les intérêts de la Patrie, d'avoir, une nouvelle fois, ameuté les uns contre les autres les fils d'une même mère.

Quand on prétend travailler quotidiennement à l'Union nationale on devrait se dépenser à prêcher la concorde et la bonne entente entre compatriotes. Pour nous en tenir aux événements de Louvain, si la Nation Belge avait la juste notion du rôle qu'elle s'arrogé — et que de services elle eût pu rendre en dix ans!... — elle aurait été la première à dire à ses lecteurs : Belges, attention! On va tenter de vous échauffer au sujet d'une balustrade de bibliothèque. N'y coupez pas! Le patriotisme de Louvain est au-dessus de tout soupçon. A notre avis Furore teutonico... eût fait très bien sur la nouvelle bibliothèque, car il n'y aura jamais assez d'inscriptions et de monuments rappelant l'odieuse agression teulonne. A tort ou à raison, l'autorité responsable en a jugé autrement. Je vous dis moi, Nation Belge, que l'incident ne porte nullement sur un oubli du crime, ou sur un pacifisme plus ou moins germanophile.

Voilà la politique qui s'imposait à un apôtre de l'Union nationale. La Nation Belge en a préféré une autre. Elle a estimé que le Furore teutonico... devait départager les Belges en patriotes de première et de deuxième classe. Elle a envenimé l'incident comme à plaisir. C'est ainsi qu'elle n'a publié que cinquante lignes sur deux cent quarante de l'importante lettre de Mgr Ladeuze à ce bon M. Whitney Warren (qui paraît avoir été bien mal conseillé dans toute cette affaire et s'illusionner étrangement sur sa portée), mais elle encombre ses colonnes de lettres vraies ou fabriquées de lecteurs auxquels elle a — toujours pour que règne d'avantage l'Union nationale! — inculqué cette opinion simpliste, et fautive : sont pour l'inscription ceux qui n'oublient pas, sont contre les pardonners et les germanophiles plus ou moins avoués!...

Belle besogne en vérité! Et qui aboutit au lamentable spectacle d'excellents Belges se chamaillant et s'invectivant sous l'œil amusé... des Allemands!

Oh! Union nationale, que de discordes on sème en ton nom!...

♦ Au Conseil National du parti socialiste, on a discuté le problème colonial. On ne peut qu'applaudir à ce qui s'y est dit quant à la nécessité de protéger les noirs contre les abus de l'industrialisme et de les aider à s'élever. Pour les voies et moyens, c'est évidemment autre chose et certaines formules font sourire. « Il vaut mieux faire au Congo des syndicats que des affaires » y fut-il déclaré...

« Quant aux missionnaires, écrit le Peuple dans son compte rendu, de Brouckère n'en veut pas dire de mal. Il constate simplement qu'ils sont beaucoup moins nombreux au Congo qu'en Belgique, mais que, même en Belgique, ils sont loin d'avoir réalisé le paradis! »

Cher citoyen, nous n'avons jamais le paradis sur terre. Mais si vous, et vos amis, contrecarriez moins l'apostolat des « missionnaires », ici et là-bas au centre de l'Afrique, la mère Patrie et la Colonie seraient tout de même plus habitables et les choses iraient moins mal, c'est-à-dire mieux...

♦ On a rappelé dernièrement dans cette Revue les crimes abominables de Bela Kun. Le monstre est en prison à Vienne. La Hongrie, qu'il terrorisa, le réclame pour le juger. « Le gouvernement de la République autrichienne, a-t-on pu lire dans le Peuple, a résisté à la pression qui s'est exercée sur lui. Il a refusé la demande d'extradition, en faisant valoir l'argument tout à fait convaincant (sic!) que les crimes attribués à Bela Kun, quelle que soit leur nature, furent incontestablement inspirés par des préoccupations purement politiques. »

Et voilà! Dans quelques semaines Bela Kun sera libre et pourra recommencer. Les bolchevistes auraient vraiment tort de se gêner. On leur fait la partie belle. Bela Kun a mis à jeu et à sang tout un pays. Il se fait pincer. La Justice réclame un châtiment exemplaire. Mais non, tous ces crimes, ces meurtres, ces vols, ces pillages, ces horreurs indescriptibles, ces ruines accumulées, c'était de la... politique!...

« Il faut féliciter le gouvernement autrichien d'avoir défendu et maintenu ce principe », conclut le Peuple...

♦ Les ouvriers du port d'Anvers se sont mis en grève sans préavis, en violant tous les accords conclus, toutes les conventions en cours et sans aucune discussion préalable quant à une augmentation de salaire. Cette grève peut avoir les plus graves conséquences pour toute l'économie belge. Il faut espérer encore que le conflit se règlera sans tarder. Les socialistes ont eu, une fois de plus, la main forcée par les communistes. Les chefs sont débordés par des troupes noyautées et excitées par des agents de Moscou. La façon de faire des dockers est injustifiable et inexusable. Elle tend à enlever toute valeur à tout contrat entre patrons et ouvriers. Si ce n'était qu'Anvers est l'artère vitale du pays, et qu'un long arrêt dans son activité coûterait trop cher au pays, on souhaiterait voir infliger une sévère leçon aux chefs rouges qui abdiquent et aux victimes des intrigues communistes qui, peut-être, se rendraient compte qu'on les mène à la ruine.

# Dans le rayonnement d'un grand Roi<sup>(1)</sup>

Invité à prendre la parole en cette assemblée d'élite, après tant de conférenciers de marque, qui nous apportent ici, avec le sourire de la France, le charme de ses belles-lettres, l'éclat de sa pensée et le reflet de sa gloire, je me suis dit qu'au lendemain du jour où tour à tour l'esprit de justice d'un brillant écrivain et la gratitude tardive d'un peuple ont fait surgir, et dans l'éloquence du verbe, et dans la puissance du bronze, l'image du monarque prestigieux que fut Léopold II, je ne pourrais mieux répondre au sentiment qui gonfle le cœur de tant de bons patriotes de ce pays, qu'en évoquant à mon tour l'inoubliable souvenir du second de nos souverains, et en vous invitant à me suivre — au pas de course — à travers quarante-quatre années d'un règne merveilleux et à nous réchauffer un moment, comme on se réchauffe au soleil éclatant de la magnificence et de la splendeur, dans le rayonnement d'un grand Roi.

\* \* \*

Lorsque, le 17 décembre 1865, par une belle matinée d'hiver, que caressait le soleil, le second roi des Belges, précédé du carrosse de la jeune reine Marie-Henriette et de ses trois enfants, se dirigeait à cheval, entouré de la plus brillante escorte, au milieu des acclamations de tout un peuple, du château de Laeken vers le palais de la Nation, où il allait prêter le serment prescrit par la charte constitutionnelle et prononcer un mémorable discours, Léopold II venait d'atteindre à peine sa trentième année.

La taille élancée, le visage encadré d'une imposante barbe brune, la physionomie ouverte et virile, il avait grand air. Il accusait déjà une forte personnalité.

Il avait, d'ailleurs, de qui tenir. Son père, Léopold I<sup>er</sup>, qu'on a pu appeler « le Nestor des Rois », séduisant avec ses allures de grand seigneur et son profil de médaille, diplomate-né, modérateur par instinct, aussi calme que vigilant, d'une sagacité profonde qu'expliquaient sa connaissance des cours et sa longue expérience des événements et des hommes, fils d'adoption de l'Angleterre et citoyen libre de l'Europe, un peu à l'étroit dans sa petite patrie, avait légué à son fils, avec le prestige que lui donnaient la vénération dont on l'entourait dans le pays et la haute autorité morale qu'il avait acquise au dehors, l'amour de son jeune royaume, — dont il était toute l'incarnation pour l'étranger, — la compréhension la plus haute du pouvoir, le constant souci de la défense nationale, la passion de l'expansion, et le sens inné des affaires.

Sa mère, la reine Louise-Marie, la gracieuse fille de Louis-Philippe, au visage doux et souriant encadré de boucles blondes, qui dirigeait elle-même l'éducation de ses enfants et qui allait, dit-on, jusqu'à corriger leurs devoirs, devait léguer au duc de Brabant, lorsqu'il eut le malheur, à peine âgé de seize ans, de perdre celle qu'il ne cessa d'appeler « ma sainte mère », le charme exquis et la finesse toute française de ses sentiments, sa vive intelligence et quelque chose de ce que ses proches appelaient « sa piété angélique », dont les traces se retrouveront toujours chez son fils, en dépit des agitations de sa vie, et dont l'empreinte sera si puissante à l'heure auguste de sa mort.

\* \* \*

Le duc de Brabant, cependant, était un silencieux. Souvent replié sur lui-même, peu mondain, légèrement sarcastique, comme son père, il n'avait guère le souci de plaire.

Il était tenace, imbu de ses droits, et très actif. On le disait en même temps affable, d'une extrême simplicité, très accueillant parce que désireux de tout connaître.

Il savait sourire et son sourire captivait.

Ce qui dominait en lui, c'était le sens très élevé du devoir dynastique et le sentiment profondément national, en même temps que la foi ardente dans ses idées et l'assurance dans ses desseins. Il était avide de voir et de savoir.

Fortement instruit en sciences géographiques, en économie politique et en histoire, il rêvait de mettre en valeur toutes les ressources de son jeune pays, de le faire briller au premier rang des puissances économiques, de le doter de possessions, de richesse et de beauté.

Aussi le vit-on dès sa majorité, au lendemain de son mariage avec l'archiduchesse Marie-Henriette, de la dynastie des Habsbourg, parcourir le monde en tous sens.

Ses voyages cependant ne lui font pas oublier le pays. Il entend, en effet, s'y affirmer. Le Sénat lui en offre l'occasion. Dès l'âge de vingt ans, il y prononce son premier discours. Il y parle chaque année, et parfois à plusieurs reprises.

Rien n'est intéressant comme ces interventions oratoires. Elles portent en germe tout le programme de son règne.

Le comte Louis de Lichtervelde, dont le remarquable ouvrage sur Léopold II constitue l'une des contributions les plus précieuses à l'histoire de la monarchie, — vous voudrez bien me permettre de m'en souvenir quelquefois au cours de cette conférence, — le comte de Lichtervelde a rappelé qu'on a dit, à propos de Léopold II: « Les Cobourg se font tard. » Quelle erreur, et quelle injustice!

Ce qui, au contraire, caractérise le futur roi, ce qui domine en sa multiple et riche personnalité, ce qui aussi fut si peu compris à l'origine et ce qui ne s'éclaira que lentement à la lumière des événements successifs de son règne et même à la clarté souvent sinistre des redoutables leçons de la guerre et de l'après-guerre c'est la précocité des vues du duc de Brabant, leur surprenante continuité, leur invincible ténacité.

Toute la vie de Léopold II, longue, ardente, patiente, se trouve en puissance, en potentiel, en promesse, comme en une thermodynamique irrésistible, dans les conceptions nettes et hardies du jeune Prince, qui entre ses vingt-cinq et ses trente ans, les énonçait en des discours, dont seul alors, ou presque seul, il mesurait la portée, et dont les idées maîtresses peuvent se résumer, en ces mots, qu'il répéta sous vingt formes diverses, et qui le pousseront à récréer la patrie :

« Il faut une Belgique forte et bien défendue, mise à l'abri des convoitises du dehors. »

« Il faut une Belgique mieux outillée, plus prospère, plus grande et plus belle. »

« Il faut une Belgique qui sorte de son territoire, où elle étouffe, pour s'étendre sur les continents nouveaux, et y prendre sa part dans le partage du monde. »

C'est là ce que disait déjà le jeune Prince. Il voyait loin, il voyait juste, il voyait grand. Il affirmait qu'« il suffit d'oser pour réussir ».

C'est là ce que, pendant quarante-quatre ans va répéter le Souverain. C'est là ce qui se traduira dans les réalisations géniales d'un grand règne, sans lequel nous aurions encore un pays aussi petit par ses conceptions économiques qu'exigu par son territoire, une Belgique médiocre et terne, sans couronne d'art et de beauté,

(1) Conférence prononcée dans les principales villes de Belgique.

sans espaces, sans outillage et sans éclat, une nation mesquine, étriquée, refermée sur elle-même, et privée de ce continent africain, que se seraient partagé en dehors d'elle les convoitises plus hardies de l'univers.

Le Roi patriote, le Roi bâtisseur, le Roi colonisateur, le Roi père de son peuple, tels sont les traits essentiels dont brille, comme un diamant aux facettes multiples et éclatantes, le règne de ce grand Souverain.

#### Le Roi patriote.

Aucune préoccupation ne hanta autant l'âme du Roi que la défense du pays et la sécurité de ses frontières.

Comme par un instinct prophétique, tandis que la Nation s'endormait hélas! sous le manœuvrier de fausse sécurité de ses traités, il montait la garde, en sentinelle avancée, sur le rempart toujours exposé, ne cessant de répéter que la neutralité belge, pour avoir un sens, devait être une neutralité armée, et ne cessant de crier au pays de sa voix alarmée :

« Soyez prêts et veillez! »

Le Roi avait raison.

Et voyez, combien déjà l'histoire illumine, à la lueur de nos épreuves, les étapes successives de la vigilance patriotique du Roi. Voici d'abord 1866. Léopold II vient à peine de monter sur le trône. C'est Sadowa!

La guerre austro-prussienne assure à Bismarck l'hégémonie de l'Allemagne.

Napoléon III, inquiet, s'exaspère. Il cherche une compensation à la puissance croissante de sa voisine d'outre-Rhin.

Léopold II se multiplie. Appuyée par la Souveraine clairvoyante que fut la reine Victoria, il insiste pour que le gouvernement britannique proclame que « toucher à la Belgique, c'est toucher à l'Angleterre ».

Lord Stanley ne cache pas à Van de Weyer, notre ministre à Londres, que Bismarck est disposé à « sacrifier la Belgique à l'unité allemande ». Aussi Léopold II n'hésite-t-il pas, au printemps de 1867, à visiter le loup dans sa tanière. Il se rend en visite officielle à Berlin.

Puis il court à Paris, où les splendeurs de l'exposition universelle n'ont pas le don de le distraire de sa tâche.

Bismarck lui dit qu'il commence à armer; il lui demande si la Belgique est en état de défendre sa neutralité. Le Roi donne à Berlin comme à Paris l'assurance que la Belgique « est résolue à se défendre et à mettre ses moyens de défense à la hauteur de ses devoirs ». Mais, en même temps, il se tourne vers le cabinet de Bruxelles; il lui met l'épée dans les reins. Depuis son arrivée à Londres jusqu'à son retour de Paris, il écrit à Rogier et au cabinet des lettres pressantes. Il dénonce le péril. Il insiste avec émotion pour que le gouvernement ouvre des crédits hors budget, pour qu'il en réclame des Chambres, pour qu'il termine les travaux de défense, et améliore l'organisation et l'armement de nos forces. Il tient tête au Parlement. Il impressionne l'étranger. C'est en grande partie grâce à la vigilance et à l'énergie du jeune Souverain que le nuage chargé d'orage se dissipe et que le ciel enfin s'éclaircit.

Mais voici que se greffe sur l'incident de la menace franco-allemande l'épineuse question du Luxembourg.

Napoléon III ouvre, en 1867, des négociations avec le roi de Hollande, pour obtenir, contre paiement, la cession du petit Etat. Le veto de la Prusse fait avorter son projet.

Mais la Belgique se demande si l'heure n'a pas sonné pour elle de faire réparer la pénible mutilation de 1839.

Le cabinet, sous la forte impulsion de Frère-Orban, décide de garder son attitude strictement passive. Le Roi ne s'y résigne qu'en apparence. Dans l'espoir de reconquérir nos positions sur la Moselle, il entreprend aussitôt, sous le manteau, avec le concours désintéressé de l'admirable Banning, qui voulait pour la Belgique des frontières naturelles et la maîtrise de ses deux grands fleuves,

— une campagne de presse, au cours de laquelle, et pendant plusieurs années, non content d'inspirer la polémique, il revoit lui-même les articles, les rature, les corrige et les modifie. Plus tard, en 1892, il n'hésita pas à découvrir le fond de son âme, lorsque, écrivant un jour à Beernaert, à propos de l'annexion du Congo et des obstacles qui barraient sa route, il dit :

« En général, nous sommes trop craintifs et nous laissons échapper les bons morceaux. C'est par peur qu'en 1869 nous n'avons pas su avoir le Luxembourg. »

Le caractère hardi et noblement ambitieux du Roi est tout entier dans ce propos.

Puis, ce fut 1870!

C'est la guerre. — C'est aussi la crise politique dans le pays. Tout de suite, le Roi se place au poste du commandement. En même temps, en chargeant le baron d'Anethan de la constitution d'un ministère de droite, il prend prétexte de la guerre pour poser ses conditions, et pour exiger en matière militaire le maintien du budget et la conservation du système fortifié d'Anvers.

La vague meurtrière déferla. Dieu merci! en dessous de nos frontières. Mais l'habileté diplomatique du Roi, l'énergie qu'il mit à maintenir nos positions militaires, la prudence avec laquelle il fit écarter du Parlement tout incident qui pût mécontenter le farouche Bismarck, contribuèrent largement à maintenir la digue qui nous préserva de l'invasion.

La guerre de 1870 venait de finir, mais il restait l'impérieuse leçon de la guerre. Léopold II comprit aussitôt les dangers qu'allaient courir la Belgique et l'Europe, sous l'étreinte impérialiste, chaque jour plus pressante, de l'insatiable chancelier de fer.

1870-1909. — Ces trente-neuf ans de règne ne furent qu'une lutte persistante et ardente entre le Roi et le Parlement, entre le Roi et la Nation, pour doter le pays d'une cuirasse de défense suffisante et l'amener à substituer le service personnel au remplacement, qui nous donnait, disait-il, « une armée de pauvres ».

Si, grâce au concours technique de Brialmont et à la maîtrise parlementaire de Beernaert, le Roi enregistra un succès appréciable en obtenant la construction des forts de la Meuse, et en faisant ainsi de Liège et de Namur des places d'arrêt, il fut, par contre, fort marri du rejet par le Parlement du service personnel.

Beernaert, partisan de la réforme, n'avait pu le suivre. Il se heurtait aux instincts antimilitaristes de la Nation. Il y avait bien pour voter le projet déposé, en 1887, par le comte Adrien d'Oultremont, une majorité de hasard à la Chambre, mais dans son ensemble, le parti qui détenait la majorité et le pays n'en voulaient pas.

Le Roi a beau écrire une lettre personnelle au pape Léon XIII au sujet des immunités ecclésiastiques. Il a beau crier à ses ministres « L'Europe nous regarde », le service personnel est rejeté à la Chambre par 69 voix contre 62 et 2 abstentions. Il ne triomphera que plus tard. Et, s'il triomphe un jour, c'est que le Roi ne désarme pas. Car le Roi parle en dépit des critiques et des attaques. Il parle en public, à l'Ecole militaire, aux réceptions du Jour de l'An, partout où il en trouve l'occasion.

Dès le lendemain de l'échec de 1887, il va prononcer un discours à Bruges. Il vent y faire entendre ce qu'il appelle « un grand cri patriotique ». Après bien des démêlés avec ses ministres au sujet du texte de son discours, inaugurant dans le cadre magique de la grand-place la statue de Breydel et de Coninck, il dit de sa voix mâle et lente :

« Le Lion de Flandre ne doit pas sommeiller. Le noble héritage, dont vous êtes justement fiers subsistera et il ne cessera pas de s'accroître, en cultivant toujours les sentiments virils, en entretenant le feu sacré du patriotisme, dont j'ai sous les yeux de si généreux modèles. Toute liberté naît et périt avec l'indépendance. Les grandes causes sont solidaires. Aux jours mémorables où vos intrépides milices combattaient sous les murs de Courtrai, nobles bourgeois, travailleurs se confondaient dans les mêmes rangs joignant leurs bras, versant leur sang dans un élan sublime

avec visites de

**Pèlerinages à Lourdes**

PARIS, BORDEAUX, PAU, BIARRITZ, CAUTERETS, GAVARNIE et LISIEUX  
Départs : 24 juillet, 21 août, 11 septembre 1928.

S'adresser aux PÈLERINAGES EDGAR DUMOULIN, 147, BOULEVARD ADOLPHE MAX 147, BRUXELLES

et leurs prêtres étaient à côté d'eux pour soutenir les vivants et bénir les morts. Elevons nos âmes, Messieurs, à la hauteur de ces grands exemples; prenons tous ici envers nous-mêmes l'engagement solennel de ne reculer devant aucun sacrifice pour maintenir en tout temps les droits de la patrie, et lui assurer des destinées dignes de son glorieux passé. »

Mais le temps marche...

En 1902, le général Cousebant d'Alkemade, ministre de la Guerre dans le cabinet de Smet de Naeyer, propose de passer par l'épreuve d'un recrutement basé sur le volontariat. Le Roi accepte loyalement, mais à son corps défendant, l'expérience des volontaires. Elle échoua. Il en profita pour réclamer des forts et des canons. « Faisons voter les pierres d'abord, écrivait-il à ses ministres, les hommes viendront ensuite. » Peu après, en 1905, le gouvernement saisit la Chambre d'un vaste projet, qui comportait à la fois l'agrandissement des installations maritimes d'Anvers et la transformation, en trois lignes de défense successives réclamées par la poliorcétique moderne, de tout le camp retranché.

Le Roi couvre aussitôt ce projet de son patronage spécial. Un incident révélateur venait, d'ailleurs, de se produire. En 1904, l'historien bavard que fut Guillaume II n'avait pas hésité à faire entrevoir, au cours d'une visite de Léopold II à Berlin, la guerre prochaine avec la France. Il s'était dit certain de la victoire et il avait ajouté :

« Cette fois, vous serez obligé de choisir. Il faudra être avec nous ou contre nous.

Et, pour tenter son royal cousin, le fourbe impérial lui avait promis, s'il se rangeait à ses côtés, de lui rendre les provinces flamandes attribuées jadis à la France, et de refaire à son profit le duché de Bourgogne....

— Réfléchissez, lui avait-il dit, à ce que je vous offre et à ce qui peut vous attendre.

C'est avec une vigueur redoublée que le Roi, à partir de ce moment, fait entendre ses cris d'alarme. Et son action énergique, autant que son attitude en 1870 et autant que l'effort qu'il avait déployé peu auparavant pour faire construire, face à l'Allemagne, des forts à couple, indique clairement le rôle inflexible qu'il eût su s'imposer, s'il avait été vivant, le jour où l'Allemagne traitreusement nous prit à la gorge pour nous étouffer.

On devait en 1905 fêter le soixante-quinzième anniversaire de notre indépendance nationale.

Léopold II saisit cette occasion, unique à ses yeux, pour prononcer des paroles qu'il espérait décisives. Il avait dit à un familier qu'il les voulait « claires comme le cristal, et tranchantes comme l'acier ».

Elles le furent, mais son discours provoqua une vive émotion dans certains milieux; on y vit une tentative de pression sur l'indépendance du Parlement.

En dépit de ces critiques, le Roi court à Anvers et, dans ce milieu où cette fois il est compris et acclamé, il récidive.

J'eus la satisfaction d'assister à cette manifestation; ce fut un spectacle inoubliable. Je vois toujours Léopold II devant moi, sur le vaste théâtre dressé au fond de la Bourse de commerce, la stature haute et fière, l'œil scrutateur, le visage noblement encadré de sa barbe de fleuve. L'électricité et la sympathie couraient dans l'air. La foule était fiévreuse. Soudain, il se fit un grand silence. Le Roi s'avancant lentement, appuyé sur sa canne et boitant, jusqu'à l'avant-plan de l'estrade. Il allait parler. Il parla, en effet, dans un élan magnifique. Et tout à coup il se mit à interpeller la foule :

« Voulez-vous, dit-il d'une voix puissante, qu'on vous entraîne, fût-ce involontairement, sur la route fatale de la décadence? Je vous interroge, et vous demande de me répondre. »

Et ce fut comme une immense clameur : « Non, non! » répondirent des milliers de voix.

Et le Roi s'avancant, le visage illuminé, jusqu'au bord de l'estrade :

« Barricadons alors solidement la route à la décadence; montons-y une garde vigilante et patriotique, afin que le pays soit préservé d'un malheur irréparable, car on ne remonte pas la pente rapide de cette route néfaste au bout de laquelle est un précipice plus dangereux que la roche tarpeienne. Promettons-nous ici, foi inébranlable de citoyens libres, de poursuivre le projet présenté par mon gouvernement, qui fera d'Anvers le plus grand port du monde, qui assurera la sécurité indispensable à sa prospérité, indissolublement liée elle-même à celle de la Belgique. *Antwerpen boren, voor Antwerpen, en bovendien, voor Belgenland!* »

Et parmi ceux qu'on a appelés parfois « les marchands d'Anvers », ce fut du délire.

Depuis ce jour, la métropole commerciale, bastion de la résistance au service personnel, était vaincue. Le nouveau système des forts fut voté. Peu après, en 1909, le bon serviteur du pays que fut Frans Schoollaert, et son ministre de la Guerre, le général Hellebaut, placèrent la Chambre en face de l'échec du volontariat.

Ils firent adopter le projet qui consacrait l'enrôlement d'un fils par famille, et qui impliquait le relèvement notable du contingent et le service personnel.

Le Roi, qui pendant les derniers mois avait multiplié ses démarches, l'emportait.

C'était le 14 décembre 1909.

Léopold II était déjà aux portes de la mort.

Il venait d'être opéré, lorsqu'on lui annonça l'heureuse nouvelle. Il réclama tout de suite le document parlementaire pour y apposer sa signature, avant de mourir.

On tardait, car on transcrivait la traduction flamande. Il s'impatienta.

« Qu'on me donne la pièce telle qu'elle, dit-il; on la complètera plus tard. »

On apporta la loi, et le Souverain, encore souffrant du chloroforme, à 6 h. 1/2 du soir, fit un suprême effort et signa.

Ce fut la dernière signature royale.

Il mourut trois jours après. La faveur publique s'était alors éloignée de lui.

\*\*\*

Cinq ans plus tard, on connut la guerre.

Et la guerre fit surgir soudain en une éblouissante clarté, dans une auréole de justice et de gratitude, l'âme, la conscience, la volonté prophétique du grand Roi.

On s'aperçut que, presque seul, Léopold II avait eu la claire vision de l'avenir, et qu'alors qu'il lui eût été si facile de flatter l'égoïsme et l'aveuglement de la nation, il s'était imposé le pénible devoir de ne lui dire jamais que la vérité.

On vit, sur les champs de bataille, en comptant les morts et en ramassant les blessés, que ses prophéties se traduisaient en d'effroyables réalités. On comprit que, sans lui, on n'eût eu ni les forts d'arrêt de Liège et de la Meuse, qui ont barré la route à l'ennemi, ni les canons et les armes encore insuffisantes, ni l'armée, d'ailleurs imparfaite, jaillie du service personnel généralisé. On eut la certitude que ce qu'il avait voulu avec tant de persistance et d'ardeur n'était autre chose que le salut de la Patrie. Et, aujourd'hui, si nous regardons en arrière, au loin, là-bas, vers ce que furent les tranchées boueuses et ensanglantées de l'Yser, sous le ciel qu'embrassait l'incendie, au milieu des bruits sourds du canon et des éclairs fulgurants de nos armes, nous voyons, derrière le Roi-chevalier, qui se dresse comme un symbole héroïque de vie et de résistance à la tête de ses troupes accrochées au sol patrial, se profiler dans les brumes du souvenir, la silhouette vigoureuse du vieux Roi-patriote, au visage impérieux, au regard obstiné, à la volonté de fer.

Derrière le chef visible et martial de la petite armée, il est le chef invisible et prédestiné. C'est lui qui, pendant quarante-quatre ans, a fait retentir la parole virile qu'une nation consciencieuse de ses destinées devrait répéter chaque jour :

« Barricadons solidement la route à la décadence! »

« Toute liberté naît et périt avec l'indépendance. »

« Le Lion de Flandre ne doit pas sommeiller. »

#### Le Roi bâtisseur.

Léopold II, qui avait dans les veines du sang de Louis-Philippe, fut un incomparable bâtisseur.

On raconte de lui ce souvenir :

Au lendemain de l'opération chirurgicale qu'il subit quelques jours avant de mourir, se sentant mieux, il se fit apporter une liste des grands travaux en souffrance à Bruxelles. Il la parcourut avec attention et classant les numéros du programme, il dit à un confident :

— Voici les travaux dont la nécessité s'impose et dont on sera forcé de poursuivre la réalisation. Mais en voici d'autres pour lesquels il faudra livrer de rudes batailles et vaincre bien des obstacles.

— On pourrait toujours commencer, dit son interlocuteur, par l'exécution des premiers.

— Qu'on s'en garde bien! dit le Roi avec force; ce sont les travaux les plus contestés qu'il faut exécuter d'abord; les autres suivront; profitez de ce que je suis encore là; plus tard on aura plus de peine encore à les réaliser.

Ce trait rappelle que les succès qu'obtint Léopold II dans la réalisation de nos grands travaux publics, furent dus à son habileté autant qu'à sa patience et à son obstination.

Il était habile. Il connaissait les hauts fonctionnaires qui s'occupaient des travaux dont il souhaitait l'exécution. Avant de les aborder, il étudiait minutieusement les plans et les mémoires; il se rendait en personne sur les chantiers; puis il n'entreprenait le siège du fonctionnaire... ou du ministre, qu'à coup de prévenances, et, au besoin, de faveurs; il cherchait à faire d'eux ses collaborateurs et ses complices. Il finit par exercer sur certains d'entre eux un tel ascendant qu'on finit par les appeler « les hommes du Roi ».

A aucun moment de son règne, il ne trouva complice plus complaisant ni collaborateur plus enthousiaste que le comte de Smet de Naeyer, avec qui et grâce à qui il entreprit la transformation du pays. Il était, d'autre part, d'une rare compétence. Il avait rapporté de ses voyages en Grèce, en Italie, en Égypte et ailleurs, un goût très sûr, un coup d'œil d'artiste, un constant besoin d'esthétique, d'espace et de grandeur. Il voulait confectionner à la taille de sa capitale et de son pays, une toilette d'art et de splendeur, qui les rendit agréables à contempler.

Il y réussit, non pas en un jour, car ce qu'il n'obtenait pas en gros, il tâchait de l'obtenir en détail, et, si tel ministre se montrait récalcitrant, il lui demandait comme une faveur personnelle, telle route, tel parc, tel monument, tel aménagement de forêt, ou telle extension de port.

\*\*\*

C'est ainsi qu'insinuant et tenace, il transforma la physionomie du pays. Pour y réussir, il finit par créer, au moyen des ressources que son génie fit jaillir du Congo, un fonds spécial, le domaine de la couronne, et plus tard, la fondation de Nierderfulbach.

Prince de Brabant, il avait réclamé déjà une avenue reliant Bruxelles au bois de la Cambre, aussi bien que l'aménagement de la Montagne de la Cour et de la place du Congrès.

Souverain, il entend faire de Bruxelles une grande capitale, suivant un plan d'ensemble, abattant les quartiers misérables et insalubres. Profitant de l'exposition de 1897, il fait amorcer les grands travaux de l'avenue de Tervueren, le boulevard de grande ceinture, la superbe avenue de La-Vallée de Woluwe, avec ses étangs et ses parcs, l'avenue de Meysse, le parc Saint-Gilles. Il fait une ceinture de verdure à la capitale et fait créer les larges avenues qui conduisent à la forêt de Soignes, ce réservoir d'air et de beauté. Il fit surgir dans des cadres enchanteurs, le Musée Colonial de Tervueren et le chef-d'œuvre qu'est l'arc de triomphe du Cinquantenaire. Il transforma, comme au moyen d'une baguette magique, le palais jadis si triste de Bruxelles, le château de Laeken, devenu somptueux, le chalet d'Ostende, coquet et gracieux, les châteaux d'Ardenne et de Ciergnon, types magnifiques de nos sites ardennais. Il s'efforça aussi de tirer les villes de province de leur sommeil et d'ajouter aux splendeurs médiévales de leurs beffrois et de leurs églises le confort de l'urbanisme et du progrès. Il voulait élargir les voies de grande communication, créer l'énorme « croix routière » (qui, du nord au sud et de l'est à l'ouest, devait, dans sa pensée, relier toutes les régions du pays), améliorer les voies navigables et les voies ferrées, amener de l'eau saine et potable en Flandre, et lorsque, en 1905, il fit sa visite officielle à Gand, il remit, à la descente même du train, au bourgmestre de la cité, les plans d'un nouveau port, dont il désirait le prompt établissement. Il activa l'extension des ports d'Ostende et de Zeebrugge, dont il rattachait le développement à l'embellissement de la côte, et il fit créer la large route, qui déroule le long des dunes son élégant serpent.

Mais c'était le port d'Anvers qui occupait la première place dans ses préoccupations. Il avait la volonté obstinée d'en faire le premier port du monde.

L'Escaut, d'ailleurs, dont son père déjà avait, avec le concours de Lambergom, assuré l'affranchissement, n'était-il pas la voie vers la mer? Et ne répétait-il pas sans cesse que la mer est à qui sait la prendre et qu'une nation est toujours grande lorsqu'elle est baignée par la mer?

Aussi désirait-il pour le pays une marine marchande. Un jour

qu'il me fit l'honneur de m'en parler, je lui rappelai ce mot d'un Allemand: « Un pays sans navires est un oiseau sans ailes. »

— C'est bien cela, me dit-il; allez donc partout répéter ce mot.

Mais ce qui dans son âme de bâtisseur dominait peut-être son goût inné des beaux ensembles monumentaux, son souci du pittoresque et du paysage, et sa préoccupation de créer autour de lui de la magnificence et de l'art, c'était son ardent désir d'accomplir au profit du peuple ce qu'il considérait comme un véritable devoir social. Dès avant son règne, il avait parlé, — on a souvent rappelé le mot, — de la nécessité de « philanthropiques plantations ». Ce qu'il voulait, et c'est ce qui doit le grandir aux yeux des plus frustes comme des plus raffinés de ses sujets, c'est donner à l'homme et à la femme du peuple, aux ouvriers, aux petits enfants, de la beauté verdoyante, de l'eau, de l'air, de la lumière, des champs, des parcs, et des forêts, vers lesquels, le dimanche, le travailleur et sa famille puissent prendre leur essor, pour se reposer du dur labeur de la semaine, dans une atmosphère d'apaisement et de bonté, sous les frondaisons et les dômes de feuillage, sous le regard souriant des fleurs, sous la caresse du soleil.

C'est ainsi qu'il se fit, lui, le Roi, le serviteur de son peuple. Et c'était là, à ses yeux, un bienfait plus tangible et plus durable que l'octroi d'un bulletin de vote, et ce que l'on est convenu d'appeler dans certains milieux les conquêtes du prolétariat. (1)

PAUL SEGERS,  
Ministre d'Etat, Sénateur

## La lutte des classes et la Paix sociale

Pourquoi les peuples qui désirent la paix ne s'y entraînent-ils pas mutuellement? Quelle est la faiblesse qui les en empêche? Une seule: c'est qu'ils n'ont pas la paix en eux. Un simple différend entre hommes, entre voisins, entre parents, ne pourra pas être terminé par celui qui dans son âme n'a ni le repos ni la paix. Il peut lui arriver d'apaiser momentanément les adversaires, donnant à entendre à l'un puis à l'autre qu'il leur donne raison, ou bien il les assourdit de ses cris, jusqu'à les faire taire ou bien il les met à la porte, ce qui termine momentanément la querelle mais n'apporte point la paix. Il en est de même parmi les peuples. L'édifice de la paix mondiale ne peut être fondé que sur des nations qui ont trouvé la paix en elles-mêmes. En vérité, la paix n'est pas chose qui se dissocie. Je ne peux pas dire: je veux vivre en paix avec mon voisin de droite et non avec mon voisin de gauche. Et pas davantage: les peuples doivent avoir entre eux des rapports pacifiques, mais ce que fait chacun chez soi, cela ne concerne pas le reste de l'humanité. Des hommes d'Etat perspicaces ont souvent su se servir d'un danger extérieur pour unifier leur pays et par là le fortifier. D'autres, plus perspicaces encore, mais moins consciencieux, ont provoqué artificiellement des difficultés étrangères pour apaiser des querelles intérieures et détourner l'attention publique de circonstances pénibles. Mais ce n'est pas là une politique organique et constructive. Tout au plus conduit-elle à des résultats passagers. Celui qui veut donner la paix au monde, un peuple qui veut vivre en paix dans le monde, doit se recueillir, doit créer la paix en lui à quelque prix que ce soit. Le temple de la paix repose sur autant de colonnes qu'il y a de peuples, sur autant de piliers qu'il y a d'Etats. Si les colonnes s'écroulent, si les piliers vacillent, c'en est fait de la stabilité de l'ouvrage.

Mais notre époque est précisément celle qui, tout en désirant le plus énergiquement et le plus expressément la paix extérieure, laisse s'effondrer ou se diviser les nations à l'intérieur. Cela mérite d'être signalé. Tous disent que les choses devraient changer, que le monde devrait être mieux organisé, mais ils attendent le salut de dehors. Le sort des hommes devrait changer sans que les hommes changeassent: aux autres de changer, eux seuls, ou du moins les premiers.

Un mal d'une espèce spéciale, surtout dans les démocraties récentes, c'est la domination exclusive des partis. Ce ne sont pas

(1) La deuxième partie de cette conférence paraîtra dans notre prochain numéro.

\*\*\*\*

les citoyens de l'Etat qui forment des partis, comme autrefois ils formaient à l'intérieur de l'Etat des corporations et des groupes, conscients de dépendre nécessairement de l'Etat avant de s'attacher librement à la corporation plus petite créée par eux. Non, plus on va, plus les partis ressemblent à des camps retranchés, dont l'un ou l'autre peut bien se séparer mais qui ont si bien pris possession qu'ils se partagent l'Etat d'après le nombre de leurs membres ou de leurs électeurs.

Un autre obstacle à la paix dans un peuple c'est sa division sociale en couches qui se combattent sans arrêt, qui ne se comprennent plus l'une l'autre, et qui ne se sentent plus comme des parties du même tout, du même peuple. Les peuples européens ont longtemps considéré le système des castes comme une invention étrangère venue d'un autre monde, qui leur inspirait de l'étonnement et le sentiment d'avoir depuis longtemps dépassé ce stade. A vrai dire, ils avaient la chose sans avoir le nom, castes internationales, castes nationales, mais dont les limites restaient flottantes. En dépit de tous les préjugés qu'il fallait vaincre dans chaque caste, ces castes se pénétraient et se renouvelaient par un échange perpétuel. Le danger ne devint brusquement gigantesque que lorsque la doctrine de la lutte des classes prit racine. Je sais bien qu'on peut m'objecter et qu'on m'objectera que la lutte des classes a toujours existé et qu'elle ne disparaîtra pas parce que nous la mions; je sais cela parce qu'on me l'a dit bien souvent. Je sais aussi qu'une unité admirable se découvre dans l'histoire de l'humanité lorsqu'on ramène tous les mouvements et les luttes politiques à la guerre des classes. Je vais plus loin et j'accorde que bien des mouvements ne s'expliqueraient pas sans cela d'une façon complète. Mais autre chose est que les classes d'un peuple, poussés par une nécessité ou par une occasion, entrent en conflit, se battent et essayent de se ravir le gouvernement tout entier. Autre chose est de donner consciemment le premier rang à cette lutte, de la considérer comme nécessaire et inévitable, de lui donner comme but la domination éternelle et unique d'une seule classe et même la destruction des autres. Nier que plusieurs classes et plusieurs états doivent vivre mélangés et subordonnés dans la masse d'un peuple, c'est de l'utopie. La vie dans un peuple sans classes ou formé d'une seule classe ne vaudrait pas d'être vécue: la division du travail et la mise en valeur d'une classe par l'autre sont des moyens et des stimulants de la vie internationale. Y renoncer signifierait un formidable appauvrissement intellectuel.

La violence avec laquelle une partie des travailleurs s'est consacrée à la lutte des classes; la violence avec laquelle la Social-Démocratie dont l'essence même est de conduire politiquement ce mouvement, s'est opposée aux autres parties de la population, a provoqué une réaction compréhensible mais regrettable. Les autres couches, celles surtout qui supportent quotidiennement l'assaut des ouvriers partisans de la lutte des classes, ont pris et reçu ce principe, peut-être pour de simples raisons de tactique, ont essayé elles aussi de faire de l'organisation de classes et de passer à l'offensive au lieu de se défendre simplement contre des coups brutaux. A la masse des adversaires elles pensaient pouvoir opposer la puissance plus grande de ceux qui tiennent dans leurs mains les moyens de production. C'est demander à Belzébuth de chasser le diable, idée déjà condamnée par l'Écriture sainte mais toujours en honneur. Or le Patronat ne triomphe jamais sinon dans les larmes car son intervention agressive déchire le peuple et rend aigu et interminable le combat qui, si vraiment il était combattu jusqu'au bout, ne donnerait au pays d'autre paix que celle du tombeau.

Si nous voulons une autre paix, une paix pour la vie, une vie en paix, il faut d'autres méthodes. Alors, pas de violence contre violence; alors, réconcilions les classes sans qu'aucun parti, aucune classe puisse utiliser la misère du peuple pour prendre en face des autres classes, un avantage, un bénéfice qui ne soit pas conforme au bien de l'Etat et à lui seul. Plus ouverte et plus honnête sera la politique du corps social, plus tôt aussi disparaîtront les méfiances réciproques, obstacle à toute paix. Si nous entrons en lice pour cette politique, nous n'avons aucun prétexte de nous dérober à l'activité, à la précision en matière de politique pacifique. Nous ne pourrions pas dire que les autres s'opposent à la paix, que c'est à eux de faire le premier pas. Quoi qu'il en soit, même s'ils s'opposent à la paix, même si pour leur part ils n'y travaillent pas, — un peuple qui crée la paix en lui-même pourvoit le mieux pour soi et travaille le plus efficacement au bonheur futur de l'humanité.

IGNACE SEIPEL,  
Conseiller d'Autriche

## Paradoxes sur la folie et l'opinion publique

Le public est un terrible juge pour les médecins: il les condamne sans appel, critique leurs diagnostics et substitue d'autorité à leur thérapeutique vacillante des traitements infaillibles.

Pauvre public! on le contente cependant à peu de frais! Quand un malade désire être éclairé sur ses maux et que le médecin lui a fourni le doublet savant du mot vulgaire qui les désigne, il part à moitié guéri en se gargarisant de ce mot: « il sait ce qu'il a! » Rentré chez lui, le client fait des commentaires, disserte avec assurance sur les causes et les effets de son malaise, établit des comparaisons avec les bobos de ses voisins... « En médecine, qui ne croit tout savoir? » disait un de mes maîtres. Mais plus encore que sur les maladies du corps, le profane émet ses jugements sur les maladies mentales: il prétend distinguer avec certitude le fou de l'homme sage. Demandez-lui cependant ce qui caractérise un aliéné, il ne vous répondra pas. Pour connaître les critères sur lesquels il se base, force nous sera de retourner la question: quels sont les signes qui lui permettent de reconnaître qu'un homme n'est pas fou? Quand les parents d'un malade interné désirent le faire remettre en liberté, ils invoquent en général que le malade n'est pas agité, que ses paroles et ses actes ne sont pas incohérents, que son raisonnement est sain, qu'il conserve présents à sa mémoire divers petits événements survenus dans la famille. Peut-on affirmer en se basant sur l'un ou l'autre de ces signes qu'un homme est ou n'est pas aliéné? C'est ce que nous allons voir.

\* \* \*

L'agitation est sans doute un signe fréquent d'affection mentale: on la rencontre dans la manie, la mélancolie anxieuse, la paralysie générale, et, à l'état épisodique, chez les déments séniles, les déments précoces et les arriérés mentaux. Mais le fait qu'un sujet est doux et calme ne démontre pas l'intégrité de son fonctionnement psychique, et le vulgaire le sait bien, puisque dans sa classification des psychoses il a rangé les « douces folies ». Voulez-vous une anecdote? Le docteur Baume raconte qu'un des disciples d'Esquirol (1), demanda un jour à celui-ci: « Maître, indiquez-moi donc un critérium sûr pour distinguer la raison de la folie ». Le lendemain, le maître réunissait à sa table, son disciple et deux personnages: l'un correct jusqu'à la perfection dans sa tenue et dans son langage; l'autre exubérant, plein de lui-même et de son avenir. En prenant congé, le disciple rappelle au maître le critérium qu'il lui avait demandé la veille: « Prononcez vous-même, dit Esquirol, vous venez de dîner avec un fou et avec un sage ». — « Oh! le problème n'est pas difficile: le sage, c'est l'homme si distingué, si accompli; quant à l'autre, quel étourdi! quel casse-tête! il est vraiment à enfermer ». — « Eh bien! lui dit Esquirol, vous êtes dans l'erreur; celui que vous prenez pour un sage se croit Dieu; il met dans son attitude la réserve et la dignité qui conviennent à son rôle; c'est un pensionnaire de Charenton. Quant au jeune homme que vous prenez pour un fou, c'est un de nos bons littérateurs, c'est M. Honoré de Balzac ». D'ailleurs, toute personne qui fréquente les asiles d'aliénés sait que les agités y sont rares, et par contre, beaucoup de malades pourraient traverser toute une grande ville sans que rien dans leur allure trahisse l'altération de leur psychisme. Le calme ou l'agitation modérée ne constituent donc pas un symptôme de folie ni une garantie de raison.

Passons à l'incohérence des paroles et des actes. Voilà le signe

(1) L'un des plus grands aliénistes français du siècle passé.

que le public exige généralement pour croire à la folie : on ne conçoit pas la folie sans incohérence et c'est si vrai que la grande majorité des simulateurs se croient obligés d'égrener de longs discours sans suite ou de se livrer à des simagrées grotesques. Il en résulta d'ailleurs que des psychiatres même fort compétents considèrent les réponses à côté comme une forte présomption de simulation : il fallut que Ganser démontrât que les réponses à côté sont assez fréquentes chez les déments précoces pour qu'on s'abstînt de user d'un peu plus de subtilité dans les examens médico-légaux.

À défaut d'incohérence, on exigera du moins un raisonnement défectueux : le public n'admet pas qu'un fou puisse tenir des raisonnements aussi pertinents que ceux d'une personne normale. Est-ce exact? Non! D'abord parlons-en de la raison des gens normaux : « J'ai cherché, disait Lzuret, soit à Charenton, soit à Bicêtre, soit à la Salpêtrière, l'idée qui me paraît la plus folle; puis, quand je la comparais à bon nombre de celles qui ont cours dans le monde, j'étais tout surpris et presque honteux de n'y point voir de différence. » Il est d'ailleurs une catégorie importante d'aliénés dont la folie n'apparaît que lorsqu'on les pousse sur le terrain de leur délire : ce sont les malades atteints de délire d'interprétation. Chez eux, la lucidité reste parfaite; les connaissances et les aptitudes professionnelles se maintiennent intactes. Je connais tel avocat qui, à l'asile, lit tous les journaux politiques et en tire des aperçus et des conclusions fort sensées sauf lorsqu'il croit y trouver une allusion à l'objet de son délire. J'ai interrogé un jeune chimiste qui prétendait être en butte à mille avanies de la part d'un général qui le voulait pour gendre et s'irritait de son opposition; ce jeune homme m'a exposé avec clarté et exactitude les derniers progrès faits par les savants de son pays dans l'étude des glandes à sécrétion interne. Tout qui eût entendu à ces moments-là l'un ou l'autre de ces malades aurait affirmé catégoriquement leur intégrité mentale; mais dès qu'on abordait le fond de leur délire, on les entendait professer des idées bizarres et évidemment insanes. L'avocat prétend que la Mafia belge lui a offert une somme fabuleuse pour qu'il devienne un de ses membres; trop patriote pour servir une association qui veut la destruction de la Belgique et de la France, il a refusé. On l'a interné par vengeance; mais sa résistance a fait gagner la guerre et il attend avec patience le jour où le peuple se révoltera contre la Mafia, jour qui sera celui de sa libération. Le chimiste italien professait des idées aussi abracadabrantes. Ces délirants interprètes, sous leur apparence raisonnable, sont peut-être les malades les plus dangereux de nos asiles. Convaincus, imprégnés de la véracité de leurs idées, irréductibles sur le chapitre de leur délire, ils supportent patiemment leurs prétendus persécuteurs jusqu'au moment où la coupe est trop pleine et alors, c'est la réaction violente, parfois le crime. L'abbé de Broglie fut ainsi assassiné par une interpréte qui l'attira chez elle, sous le prétexte d'une confession urgente, le tua froidement à coups de revolver et se glorifia de sa vengeance. « Le persécuté, dit Joffroy, a l'orgueil de sa légitime défense. » Une femme, après avoir tiré une première fois cinq coups de revolver sur son mari, le frappe plus tard à coups de hache. Arrêtée, elle reste convaincue de son bon droit et déclare que « c'est son mari, le vrai coupable, qui devrait être en prison. » (Sérieux et Capras) Maintenant voici un délirant interné depuis quelques mois ou quelques années. Quand on l'interroge sur ses idées délirantes, il répond qu'il ne s'occupe plus de tout cela ou bien même les répudie catégoriquement. Doit-il être remis en liberté? Oui, direz-vous. Attention, répondra le psychiatre; cet homme, à peine rendu à la vie normale, va peut-être aller frapper à mort son persécuteur. Car (c'est un fait que l'expérience démontre journellement), les délirants sont des fous trop intelligents que pour ne pas s'apercevoir assez

vite que leurs idées sont la cause unique de leur maintien à l'asile; alors ils dissimulent devant le médecin; ils deviennent « réticents » pour employer le jargon psychiatrique. Mais bien souvent alors, si l'on saisit leur correspondance, on voit que leurs idées délirantes, loin d'être éteintes, possèdent une violence toute particulière.

Mais si, à ce moment, un député ou un journaliste, gens qui partagent avec les avocats le privilège d'une compétence universelle, vient à visiter un asile et parle quelques instants à l'un de ces malades, il prend feu et flamme et entame une nouvelle croisade contre les internements arbitraires. Pour rassurer ces cœurs généreux, nous allons faire une petite promenade dans le domaine juridique et leur montrer qu'un internement arbitraire est impossible. Pour faire colloquer un aliéné, il faut un certificat signé par un médecin; ce médecin ne peut être parent du malade ou attaché à l'établissement où doit se faire l'internement. Dans les cinq jours qui suivent la collocation, le médecin de l'asile doit aviser le procureur du Roi de l'attitude du malade et des symptômes observés. Les asiles sont visités régulièrement par un médecin délégué par le ministère de la Justice, par le procureur du Roi et un de ses substituts, par le gouverneur de la province, par des délégués de la députation permanente. On voit déjà que pour interner un sujet normal, il faudrait une somme de complaisances pratiquement irréalisables. En outre, on doit remettre en liberté tout aliéné réclamé par sa famille, même si le médecin de l'asile (et ceci est une grave lacune) juge nécessaire de maintenir l'internement. Seuls les aliénés placés d'office par les autorités peuvent être conservés à l'asile malgré l'opposition des parents; encore ceux-ci peuvent-ils demander une expertise médicale qui ne leur sera refusée que pour des motifs exceptionnels. Et si les médecins aliénistes sont amenés parfois à maintenir impitoyablement une collocation, c'est qu'ils sont avant toute chose des défenseurs de l'ordre social comme le juge et le gendarme.

\* \* \*

Mais revenons à notre sujet. Si personne n'est prophète en son pays, nul ne passe aisément pour aliéné vis-à-vis des membres de sa famille. Ceux-ci exigent une réunion extraordinaire de symptômes mentaux pour admettre l'internement; et, dans la suite, ils harcèlent le personnel médical de l'asile : « Croyez-vous réellement qu'il soit fou, docteur?... Pourtant il raisonne encore bien... il s'est rappelé tel et tel petit souvenir! Il connaît l'âge de ses frères et sœurs! » Les pires enfantillages sont employés comme arguments pour soutenir la thèse de l'intégrité psychique. Si l'internement a été demandé par l'épouse de l'aliéné, il arrive parfois que le procureur du Roi reçoive une lettre où la famille du mari affirme la parfaite validité mentale de celui-ci; l'épouse a provoqué la collocation parce qu'elle se méconduit et veut avoir les coudees franches.

Parfois, d'ailleurs, certains membres de la famille partagent le délire de l'aliéné. Un jeune homme que j'ai observé prétendait être hypnotisé « à la machine » par une actrice; ce manège était destiné à lui voler son inspiration, car il était poète et ne nous ménageait pas ses productions amphigouriques. Quelque invraisemblables que fussent les idées délirantes du sujet, elles ne laisserent pas d'impressionner sa mère; celle-ci déposa plainte entre les mains du commissaire de police contre l'actrice hypnotisuse. Ce délire à deux est bien connu depuis le mémoire de Lasègue et Fabret dont voici les conclusions : « La contagion de la folie n'a lieu que dans certaines conditions qui peuvent être résumées ainsi : L'un des deux individus est l'élément actif; plus intelligent que l'autre, il crée le délire et l'impose progressivement au second qui constitue l'élément passif. Il faut que les deux individus vivent pendant longtemps dans une intimité complète et en dehors de toute influence extérieure. Il faut que le délire ait un

caractère de vraisemblance (nous venons de voir que ce n'est pas toujours vrai), qu'il se maintienne dans les limites du possible pour être accepté du sujet passif. Celui-ci est, dans la plupart des cas, moins fortement atteint que le premier : c'est un faux malade, un aliéné par reflet. « Soit dit en passant, le délire peut s'étendre et gagner tout un corps d'individus, toute une nation. » Dans une nation en guerre, dans une ville assiégée se développe souvent un délire obsidional systématique à base d'interprétations fausses, où prédominent les idées d'espionnage, de trahison, de victoire miraculeuse, où se multiplient les oracles et les découvertes, où s'éclairent les vieilles prophéties, où s'affirme la croyance en des engins de destruction merveilleux. Délire interprétatif passager, à vrai dire, mais qui laisse des traces en quelques esprits séduits par la légende plus que par la vérité. » (Sérieux et Capgras).

Vous nous la baillez belle, diront certains de mes lecteurs. Dans vos premiers articles, vous prétendiez que chaque homme porte en lui un grain de folie qui ne demande que l'occasion pour germer. Maintenant vous voulez démontrer que des gens apparemment sains d'esprit sont des fous dangereux. Vraiment on a bien raison de dire des aliénistes qu'ils voient des fous partout et que, contagion mentale que vous ne signalez pas, ils deviennent parfois plus fous que leurs malades. Eh bien ! donnez-nous donc ce fameux critère qui marquera l'instant précis où un homme franchit la ligne qui sépare l'état normal de la vésanie.

Le critère, il est simple : je l'emprunte à Voivenel qui a écrit un livre (1) sur le sujet qui nous occupe : « Un aliéné est un malade » dont les troubles de l'esprit sont un obstacle, transitoire ou permanent, à son adaptation à la société dans laquelle il doit vivre. Ces troubles peuvent affecter sa conscience, ses actes, son affectivité, ses perceptions, son idéalisme, mais dans quelque sphère de l'esprit qu'ils soient localisés, ils isolent le malade dans son délire et le rendent dangereux soit à lui-même — par inadaptation ou idées de suicide — soit aux autres. » N'est-ce pas assez clair ?

Nous voilà beaucoup plus avancés en effet ! Comment donc allons-nous reconnaître cette inadaptation ?

Mais... c'est le métier des aliénistes !

Docteur MARCEL MOREAU.

## Réflexions théologiques sur une brochure politique

Ceux qui nous connaissent savent notre souci constant de ne point nous mêler aux discussions purement politiques, à celles notamment qui divisent et qui opposent des catholiques. Cette ligne de conduite nous est dictée, non point par une sorte de dédain de la politique — nous protestons une fois de plus contre le soupçon que l'on pourrait en avoir — mais par le sentiment de notre incompétence et parce que nous avons assumé des charges et des responsabilités qui sont incompatibles avec un rôle quelconque de militant politique. Et qu'on veuille bien croire à notre profonde estime pour ceux qui s'adonnent au labeur ingrat de l'action et de la lutte politiques.

Si nous voulons soumettre aux lecteurs de la *Revue catholique* quelques réflexions sur une brochure intitulée : *Les Démocrates-*

(1) La raison chez les fous et la folie chez les gens raisonnables. Paris, Éditions du Siècle.

*Chrétiens et le Parti catholique* (1), ce ne peut donc pas être pour des raisons politiques, mais parce que l'auteur a touché en passant à des questions qui nous intéressent et qui intéressent notre mission. Nous avons consacré certains efforts à informer le public belge des directives pontificales concernant l'Action catholique. Et lorsque nous avons cru percevoir une déformation, grave ou légère, de la pensée pontificale dans les commentaires qui en étaient faits par nos meilleurs amis, nous nous sommes faits les défenseurs tenaces des enseignements romains jusqu'en leurs moindres nuances. Nous croyons devoir le faire une fois de plus à propos de la brochure de notre ami et ancien collaborateur M. l'avocat Jean Bodart, premier vice-président de l'Association catholique de la Jeunesse belge, à laquelle il est resté attaché et très dévoué et qui lui garde de son côté un souvenir plein d'admiration et de reconnaissance.

C'est le même esprit d'apostolat qui l'anime et le soutient dans sa propagande et ses luttes pour la *Ligue des Travailleurs* que naguère dans son travail d'organisation de l'A. C. J. B. au pays de Charleroy. On peut l'en croire et personne, que nous sachions, ne lui fait l'injure du moindre doute, lorsqu'il écrit : « Faut-il dire que nous ne pouvons admettre comme définitive une organisation de la classe ouvrière sans ou contre les principes chrétiens, mais qu'au contraire, malgré tous les pessimistes et tous les résignés, nous sommes plusieurs fermement décidés à combattre jusqu'au bout pour rendre aux ouvriers de chez nous la possibilité pratique de sauver leur âme et inébranlablement résolus à tout sacrifier à cette cause ».

Nous avons tenu à rendre hommage tout d'abord à cette trempe d'âme apostolique et à cette résolution inflexible que tous admirent, même ses adversaires politiques, dans le chef des Travailleurs-Chrétiens du Bassin de Charleroi. Mais cela ne peut nous empêcher de marquer dans sa brochure quelques propositions qui ne nous paraissent pas exactement conformes aux enseignements du Saint-Siège. Ce qui ne diminue pas la valeur des autres considérations contenues dans cette brochure, celles, notamment, qui concernent la vérité fondamentale de toute action sociale et politique chrétienne : que la vie professionnelle et publique des catholiques, aussi bien que leur vie privée, doit être éclairée guidée et pénétrée par les principes de l'Évangile et les enseignements de l'Église.

La grande thèse développée par la brochure de M. Bodart est la suivante : La doctrine sociale chrétienne est pratiquement inexistante pour la classe ouvrière de la Belgique wallonne. La grande cause de cette situation déplorable est la méfiance des ouvriers à l'égard de tout ce qui est ou paraît être sous la coupe des patrons et notamment à l'égard du Parti catholique. Donc, il faut donner aux ouvriers chrétiens une telle autonomie dans le Parti catholique qu'ils puissent désigner en toute liberté leurs candidats sur la liste commune. Il est plus que temps que l'on cesse de leur contester ce droit, que les évêques de Belgique et les Papes eux-mêmes leur ont reconnu explicitement. Hors de là, pas de salut pour la classe ouvrière de Wallonie. L'autonomie du mouvement ouvrier chrétien sur le terrain politique sera reconnue et pratiquement appliquée, ou les ouvriers seront abandonnés au socialisme. Il n'y a pas de milieu.

Envisageons d'abord, du point de vue doctrinal catholique, auquel, nous le répétons, nous nous sommes placés exclusivement, cette thèse en elle-même : ensuite nous mesurerons la portée des approbations épiscopales et pontificales dont se prévalent ses défenseurs.

Notons-le bien, ce que M. Jean Bodart exige comme une condition *sine qua non* pour le redressement chrétien de la classe ouvrière de Wallonie, ce n'est pas seulement que le Parti catholique fasse preuve d'un plus grand souci des intérêts de la classe laborieuse, mais c'est que le Parti catholique soit organisé de telle manière que les ouvriers y aient leurs mandataires désignés par eux-mêmes et par leurs ligues. Des mandataires qui leur seraient communs avec les catholiques des autres classes sociales et qui s'efforceraient de défendre et de servir leurs intérêts en même temps que les intérêts des autres citoyens et que l'intérêt général,

(1) Jean BODART, avocat, secrétaire de la Ligue des Travailleurs Chrétiens de l'arrondissement de Charleroi : Les Démocrates-Chrétiens et le Parti Catholique. (Les dossiers de l'Action Catholique, 211, Grand'Rue, Charleroi-Nord.)

ces mandataires sont absolument incapables de faire tomber l'invincible méfiance des ouvriers, trompés et leurés depuis trop de générations. C'est un point qu'ils ne comptent pas aux yeux de M. Jean Bodart lorsqu'il cherche à la Chambre et au Sénat des représentants des « intérêts légitimes des travailleurs chrétiens ». Voici, en effet, le calcul qu'il nous soumet.

En Wallonie, les dernières élections législatives ont donné pour la Chambre les voix catholiques suivantes :

Hainaut . . . . .	88,400
Liège . . . . .	68,101
Luxembourg . . . . .	24,533
Namur . . . . .	35,027
Brabant wallon . . . . .	15,584

soit un total, pour la Wallonie, de 231,554 voix catholiques. Les chiffres du Sénat étant un peu supérieurs, le nombre des électeurs catholiques wallons a donc été d'environ 236,000. Ces 235,000 suffrages ont fait élire 21 députés et 14 sénateurs, au total, 35 parlementaires catholiques.

« Sait-on quelle place a été faite parmi eux aux démocrates-chrétiens ? »

« Les démocrates-chrétiens ont obtenu en tout et pour tout 2 députés sur 21 et 1 sénateur sur 14, soit 3 parlementaires sur 35, ce qui aboutit à leur attribuer une représentation correspondant à 20,000 voix sur 235,000 ou 8 %, des forces catholiques. »

« La part des conservateurs est ainsi fixée à 215,000 voix sur 235,000, ou 92 %. Dans 12 arrondissements sur 14, les démocrates chrétiens n'ont aucune représentation. »

Donc, pour l'auteur de ces lignes, lorsque les électeurs catholiques, y compris les ouvriers, dressent ensemble une liste de candidats, comme cela s'est passé dans plusieurs arrondissements wallons pour des dernières élections, les élus de ces listes ne représentent pas les ouvriers ni les intérêts ouvriers. Ce sont purement et simplement les mandataires des « conservateurs ». Ne sont véritablement représentants des ouvriers que les mandataires élus sur une liste catholique ou sur une liste séparée, mais dans tous les cas désignés par la Ligue des Travailleurs-chrétiens à l'exclusion de toute influence étrangère.

Tel est donc le système qui nous est présenté comme un moyen absolument indispensable pour rendre la classe ouvrière wallonne à l'Eglise et au catholicisme.

Nous croyons cette affirmation exagérée et, dans son exagération peu compatible avec un enseignement constant de l'Eglise, à savoir que la religion, le maintien et le progrès de la religion chrétienne, ne dépendent pas si absolument d'une condition politique de ce genre. Les conditions politiques influent sans doute et considérablement sur la psychologie d'un peuple et d'une classe à l'égard de la religion mais non pas à un tel point que la vie religieuse en soit absolument conditionnée. La vie catholique est autrement indépendante des modalités politiques et spécialement des modalités d'organisation d'un parti politique.

Il nous paraît même dangereux de dire et de répéter de manière à être entendu par les ouvriers, qu'aussi longtemps que le Parti catholique n'aura pas adopté le système de désignation des candidats préconisé par la Ligue des Travailleurs, la masse ouvrière wallonne est vouée fatalement au socialisme. N'est-ce pas là une exhortation à rebours pour des ouvriers chrétiens déjà fascinés par les promesses et les proclamations du Parti socialiste, du « véritable Parti ouvrier » ?

Votre thèse est une forme du Politique d'abord ! De même que Maurras et son Ecole prétendent qu'il n'y a rien à faire pour sauver la France de la déchristianisation progressive qui ronger ses forces vives si on ne commence pas restaurer la Monarchie — la Monarchie est la condition *sine qua non* d'une société française saine et chrétienne — vous affirmez que la classe ouvrière de Wallonie ne reviendra pas au Christ sans le système électoral de la *standsorganisatie*. Pour le dire franchement, l'argument de Maurras a plus d'apparence que le vôtre. On se laisserait persuader plus aisément de l'indispensable efficacité de la monarchie que de celle d'une cuisine électorale de parti au sujet de laquelle discutent les catholiques les plus désintéressés et les mieux intentionnés.

Même avant que votre système ne soit adopté et même s'il ne devait l'être jamais, il faudrait s'appliquer avec zèle et avec confiance à l'Action populaire chrétienne recommandée par les Papes comme un moyen très efficace de rechristianisation des masses ouvrières. Nous citons les paroles de Léon XIII au sujet

de la Démocratie chrétienne, « force rivale du socialisme », mais vous oubliez de dire que la Démocratie chrétienne dont parle Léon XIII n'est pas une Ligue politique ni un système électoral, mais une organisation extra- et supra-politique, une forme d'Action catholique.

L'Eglise est étonnante et magnifique dans sa foi en l'efficacité des moyens religieux et spécialement de ce moyen religieux moderne désigné sous le nom d'Action catholique. On l'a vue et entendue, au début de la persécution mexicaine, alors qu'elle se trouvait en présence d'un ennemi politique, brutalement politique, d'un ennemi armé de toutes les puissances du pouvoir politique y compris la puissance d'arrêter, d'emprisonner, de ruiner, d'exiler, de mettre à mort, recommander aux persécutés, non pas « Politique d'abord ! ni : au plus tôt une armée d'insurrection contre le gouvernement Calles ! mais : Prière ! Vie intérieure ! Action catholique ! Action catholique indépendante de toute organisation politique ! Les moyens politiques et l'usage même des armes ne sont pas condamnés ni déconseillés, mais ils ne sont pas non plus mis en avant par le Saint-Siège. L'autorité ecclésiastique ne veut pas en prendre la responsabilité. Ce ne sont pas ses moyens propres ni ceux sur lesquels elle fonde ses meilleurs espoirs. Pour convertir les esclaves, elle n'a pas commencé par prêcher la révolte ou la guerre des esclaves, elle n'a pas même créé le parti des esclaves, elle est allée vers eux l'Évangile à la main, elle s'est efforcée paisiblement d'améliorer leur sort, elle les a gagnés, en même temps qu'elle gagnait leurs maîtres à Notre-Seigneur Jésus-Christ, et l'abolition de l'esclavage en est résulté comme par surcroît.

\* \* \*

Vous invoquez en outre avec trop d'assurance les autorités religieuses en faveur de votre système d'organisation du Parti catholique.

Les premiers textes que vous citez ne vont pas au-delà d'une permission accordée « aux associations ouvrières d'exercer proportionnellement leurs droits dans les élections politiques comme les autres associations. »

Ce droit n'est pas objet de discussion dans le Parti catholique et le débat ne porte que sur le mode d'exercice de ce droit. Les textes pontificaux ou épiscopaux qui ne font qu'affirmer ce droit ne tranchent donc pas la question dont vous traitez dans votre brochure.

Mais il y a la lettre du cardinal Mery del Val, du 30 mars 1905, en réponse à un rapport de M. Arthur Verhaegen. Dans ce rapport, on lisait : « Les associations de la Ligue démocratique revendiquent la faculté de désigner par elles-mêmes, sur la liste unique et commune, les candidats auxquels leur donne droit leur force numérique proportionnelle, et elle souhaite que cette faculté ne leur soit pas contestée. L'entente appelée à arrêter sur cette base la liste commune des candidats doit se conclure, dans chaque circonscription, entre les chefs des groupes de la Ligue et les chefs des autres groupements catholiques ». Or le cardinal Mery del Val estime que cette manière de voir « répond à la ligue de conduite soumise jadis à l'approbation du Saint-Père et aux indications déjà envoyées par la voie de la Secrétaire d'Etat au nom de Sa Sainteté ». La Ligue des Travailleurs en conclut « notre système de formation des listes de candidats est approuvée par le Saint-Siège. Comment peut-on s'y opposer lorsqu'on fait profession de fidélité aux enseignements et aux directives du Souverain Pontife ? »

Deux remarques. Il n'est pas clair que les paroles de M. Verhaegen ne peuvent signifier que le système que vous préconisez. Dans cette obligation d'une entente entre les chefs des divers groupes du Parti catholique, on peut même voir la négation de cette autonomie absolue que vous revendiquez pour la Ligue dans le choix de ses candidats. En tout cas, le cardinal Mery del Val n'a rien vu de nouveau dans l'exposé qui lui avait été soumis et il se réfère explicitement aux instructions précédentes, dont nous venons de dire qu'elles n'impliquent pas précisément la méthode actuellement préconisée par la Ligue des Travailleurs.

De plus, une approbation générique d'un rapport par une lettre du cardinal secrétaire d'Etat ne transforme pas toutes les phrases de ce rapport en autant de déclarations pontificales. Peut-on soutenir que la lettre du cardinal Mery del Val signifie que le système électoral de la *standsorganisatie* est obligatoire de par

la volonté pontificale? S'il n'est pas obligatoire, des catholiques, l'estimant, à tort ou à raison, nuisible aux intérêts du Parti, du pays et de l'Eglise, peuvent donc s'y opposer de toutes leurs forces. La seule chose que l'on peut dire, c'est que la formule proposée par la *Ligue démocratique* n'est pas en opposition avec les directives pontificales, ce dont l'accusaient alors les traditionalistes du Parti catholique, notamment M. Woeste, d'après l'encyclique *Graves de communi*. Le Pape a pris la défense de la *Ligue démocratique*. Celle-ci, a-t-il déclaré à plusieurs reprises, n'est pas visée par *Graves de communi* ni par aucune condamnation pontificale. Les adversaires de la Ligue avaient donc eu tort de mettre en avant des documents pontificaux qui ne s'appliquaient pas à l'objet de leurs critiques. La réponse du Saint-Siège les déboute de leur action. S'ils veulent des arguments contre l'organisation de la Ligue, qu'ils les cherchent ailleurs que dans les documents pontificaux.

Cette réponse nous paraît s'appliquer également, mais dans l'autre sens, aux arguments d'autorité ecclésiastique invoqués par la *Ligue des Travailleurs* pour établir positivement le système électoral qui a leurs préférences. Que ce système ne soit pas en contradiction avec la doctrine et l'esprit catholiques, dont le Saint-Siège a la garde et la responsabilité, les textes allégués le montrent à l'évidence. Mais que ce système soit le seul admis et reconnu et approuvé par le Pape, cela n'est écrit nulle part. Question libre, par conséquent, du point de vue de la soumission aux directives romaines. C'est toujours une erreur préjudiciable d'invoquer celles-ci au delà de leur portée certaine. Nous avons cru de notre devoir et de notre mission de le faire remarquer, sans prendre aucunement position dans cette question purement politique débattue entre partisans et adversaires de la formule électorale de la *standsorganisatie*.

LOUIS PICARD.

### CHRONIQUE D'ART

## “ Siegfried „ ou le rapprochement franco-allemand

L'esprit de Locarno continue à souffler. C'est lui qui fait jouter sur le pavé de la rue Soufflot le cocher berlinois Gustave avec l'automédon parisien, son collègue. C'est lui aussi, mais sur un plan plus élevé, qui fait en ce moment les beaux soirs de la Comédie des Champs-Élysées.

Le *Siegfried*, de Giraudoux fait recette. On en parle et discute dans tous les salons et la critique n'a pas fini d'épiloguer à son sujet. Giraudoux a eu d'ailleurs une presse excellente, un peu trop bonne peut-être car certains ont crié au chef-d'œuvre. Dubech lui-même, ce maître homme, en a perdu un instant son sang-froid. Il crie : au théâtre, M. Giraudoux, du même ton que Maurras jadis quand il s'adressait à François de Curel.

Nous voulons bien que la joie légitime de voir enfin triompher au théâtre autre chose qu'une basse littérature commerciale, justifie quelque emportement. Il est évident qu'avec la pièce de Giraudoux, la poésie vient de faire une rentrée éclatante sur une scène dont on la croyait bannie à jamais.

Il l'est non moins qu'avec son *Siegfried*. Giraudoux a mis la main sur un très beau sujet, un des plus beaux et des plus dramatiques qui se puissent concevoir.

Mais cela dit et reconnu, ne s'écarterait-il pas de convenir, que si séduisante qu'elle nous semble à première vue, l'œuvre est loin d'être une réussite, et ne nous permet guère d'augurer dès à présent

pour Giraudoux, cette étincelante carrière de dramaturge, que d'aucuns lui prédisent.

*Siegfried*, tout le monde le sait, est tiré du roman que Giraudoux fit paraître il y a quelques années déjà, en 1922 pour préciser, sous le titre un peu ambigu de *Siegfried et le Limousin*.

Quand nous disons tiré du roman, ce n'est point à la façon de ces moutures, que l'on a coutume d'extraire un peu au petit bonheur, des œuvres qui ont connu le succès, et qui ne servent qu'à prolonger sous une autre forme un tirage à sensation. Non, *Siegfried* est une œuvre originale, et qui bien qu'apparenté au roman, ne lui doit en définitive que son affabulation comme une minime partie de ses personnages.

Cette affabulation, nous la rappelons ici pour ceux qui pourraient l'ignorer était la suivante.

Jacques Forxestier, écrivain français, — en lequel il nous est loisible d'ailleurs de reconnaître Jean Giraudoux, — engagé comme tous ses confrères au début de la guerre, est ramassé un soir de bataille par des brancardiers allemands, vivant encore, mais ayant perdu la mémoire, en même temps d'ailleurs que les pièces d'identité qui eussent pu le faire reconnaître.

Hospitalisé dans un service de rééducation, il renait petit à petit à l'existence physique et morale, mais cette fois dans un corps présumé allemand, et de Forxestier qu'il était devenu pour lui-même et les autres, Siegfried von Kleist.

Un Siegfried von Kleist dans lequel il reste évidemment beaucoup du Forxestier primitif, mais qui, extérieurement du moins et pour tout ce qui est appris, apparaît comme un Allemand accompli, le sur-Allemand qu'attendait l'Allemagne, celui que livrée à ses seules possibilités raciques, elle n'avait pas réussi jusqu'à présent à fabriquer.

Ce sur-Allemand, qu'a mis au monde un service de rééducation bien compris, la jeune république née de la guerre en a fait tout naturellement un de ses dirigeants favoris.

Conseiller intime, Siegfried von Kleist — ex-Jacques Forxestier — devient bientôt le grand homme de l'Allemagne nouvelle et l'arbitre de ses destinées. Dans ce rôle de chef, il se trouve d'ailleurs, maintenu et poussé par la dévotion d'Eva von Schwanhofer, l'infirmière allemande qui l'a sauvé et porté au pinacle.

Le seul que ce personnage involontairement assumé ne troye pas est Zelten, Zelten, le comte Zelten est le type de l'Allemand autochtone, mélange d'archaïsme et de modernisme, romantique attardé, cubiste de la première heure, conjonction savoureuse du Montparnasse d'avant-guerre, et des vieux préjugés raciques.

Éclairé par la haine politique qu'il porte à Siegfried von Kleist, servi par des recoupements que lui a fournis le hasard, Zelten a percé le mystère.

Pour démasquer à ses propres yeux et aux yeux d'autrui, l'imposteur malgré lui, il se décide à jouer le grand jeu. Il va mettre Siegfried en présence de celle qui l'a aimé jadis sous son nom de Forxestier. Geneviève Prat, mandée par télégramme reconnaît en effet son ancien fiancé, mais pour que celui-ci la reconnaisse à son tour et se découvre enfin à lui-même ce qu'il est en réalité, il faut que Zelten intervienne brutalement et fournisse à Siegfried la preuve indubitable qu'il n'est que Forxestier.

C'est, comme on le voit, le thème de la double personnalité, thème d'ailleurs exploité déjà par d'autres dramaturges, notamment par Pirandello, mais qui présente ici un intérêt plus vif, du fait que cette double personnalité est faite de la juxtaposition de deux éléments ethniques et, en l'espèce, de ceux qui paraissent le plus antagonistes, l'élément français et l'élément allemand.

C'est dans cet antagonisme, dans la possibilité de le faire disparaître, de le transformer au contraire dans une fusion, que réside le véritable sujet de la pièce de Jean Giraudoux, sujet osé, sujet licite, mais sujet qu'il semble que l'auteur n'ait pas eu la volonté

ou l'audace d'aborder de face, et qu'il a dérobé plus ou moins, sous tout un feu d'artifices poétique, qui donne le change, et laisse le champ libre à tous les malentendus.

Car, où nous nous trompons fort, ou bien l'intention secrète de Jean Giraudoux était bien de vouloir démontrer, qu'il y a un compromis possible entre l'esprit allemand et l'esprit français. Sans doute, il eût été dangereux de vouloir l'affirmer tout de go et sans précautions, mais celles que l'auteur de *Siegfried* a cru devoir prendre, sont de telle nature, et mesurées avec une telle subtilité, que toute l'œuvre s'en trouve éternuée. Le public peut y voir ce qu'il veut. La pièce porte, mais pas toujours dans le même sens. A tel soir, — et nous avons pu le constater par nous-même, — le public applaudit à tout rompre; à tel autre, il s'insurge et s'indigne; à tel autre encore, il envisage toute la pièce sous l'angle de la farce et du vaudeville, et dans ce qui est incontestablement une peinture poétique, ne veut voir qu'une charge et une satire.

C'est un jeu enivrant sans doute pour un poète, que de provoquer des réactions aussi différentes, mais ce jeu n'est pas sans danger pour un homme de théâtre.

Sans doute la jeunesse étincelante du dialogue peut faire illusion, ses grâces poétiques donner l'impression de la vie; mais elles ne suffisent pas à rendre la pièce actuelle, à lui donner cet accent de vérité, cette vraisemblance, ce mouvement, ce pathétique qui est le propre de l'art théâtral.

Nous n'arrivons pas à nous intéresser vraiment au duel Siegfried-Förxestier, à ce drame qui se joue dans le même homme, entre deux races, entre deux éthiques, entre deux frères ennemis qui tâchent à s'étreindre dans l'espoir inavoué mais réel de se mieux comprendre, à cette lutte entre deux sensibilités, l'une uniquement préoccupée du présent, l'autre sans cesse ballottée entre son passé et son avenir, à ce combat entre la France et l'Allemagne, au cœur et dans le cerveau d'un même homme.

Et pourtant il y avait là un grand sujet, fécond et pathétique à souhait.

Avec son humour et ce génie du raccourci poétique qui lui est propre, Giraudoux pour décider Siegfried von Kleist à redevenir Förxestier, met dans la bouche de Geneviève Prat des arguments délicieux, et vrais, mais tout de même un peu courts, et qui ne portent pas très bien sur la scène. Son idée de concentrer toutes les forces qui doivent ramener Förxestier à la France, dans l'humble et silencieuse personne de Black, le chien qu'il a laissé au logis à son départ pour le front, et qui l'attend toujours, Black, incarnation patiente et fidèle de la province française, de sa poésie tranquille, de sa médiocrité aussi, de la modestie de ses ambitions, cette idée est charmante, et l'on y serait fort sensible, si le procédé apparaissait moins. Un effet littéraire n'est pas toujours un effet de théâtre.

Il en va de même de ce douanier corse, qui accueille Siegfried-Förxestier à la gare frontière, au moment où il va se décider à franchir la ligne idéale qui le sépare encore de sa vraie patrie.

Ce douanier grognon et en pantoufles, qui fricote son harem sur le poêle de fonte de sa cambuse rassemble, lui aussi, en sa physionomie familière quelques uns des traits éternels de la France, vieux pays aux cadres un peu vétustes, mais toujours solides.

Mais sa présence enlève toute grandeur à une scène qui eût pu être en même temps que sa conclusion, le couronnement du drame qui s'est joué dans l'esprit et le cœur de Siegfried.

Au fait, l'auteur ne conclut pas. Sans doute lui était-il difficile, impossible même de le faire. Et c'est ce dont, nous mettant au seul point de vue de la valeur artistique de son œuvre, nous pourrions lui faire reproche.

Au théâtre, nous demandons à être entraînés, séduits, convaincus. Notre plaisir, inavouable peut-être, mais certain, est de l'être

sans plus, sans que la raison intervienne, sans que nous ayons à peser le pour et le contre, à imaginer d'autres solutions du problème, hormis celle que l'auteur nous propose, tant celle-ci nous paraît sur le moment judicieuse et logique.

Toutes ces grandes ombres que Giraudoux avait réussi un instant à faire planer au-dessus de son drame, ces personnages invisibles qui sont les vrais personnages du drame ces idées-mères de patrie, de tradition et de race, les voilà qui s'évanouissent, se dissolvent au moment même où nous commençons à les distinguer avec netteté.

Le dramaturge tenait un grand sujet; pour l'avoir voulu vêtir de couleurs trop brillantes, le poète l'a réduit à un étincellement de paillettes.

*Siegfried* lu, restera une chose charmante, délicate, infiniment plus séduisante parce que plus ramassée, que le roman trop discursif qui l'a précédé.

*Siegfried* joué est une œuvre manquée, parce que si raffiné que soit le plaisir que nous y prenons, ce plaisir n'est pas celui que nous attendons du théâtre. On nous dirait, après l'acte second ou troisième, de quitter la place, que nous le ferions sans trop de difficulté.

Cela le vrai théâtre ne le permet pas. Le vrai théâtre est comme la vie; il doit nous clouer sur place, à l'égal d'un spectacle émouvant, nous tenir haletants, suspendus, désireux de connaître la suite et la fin. De grands enfants.

Or dans *Siegfried*, Giraudoux n'aboutit pas.

Le rideau baissé, nous restons au même point, celui du départ. Le drame dessiné, nous attendons toujours qu'il se joue.

MARCEL SCHMITZ.

## La bataille du caoutchouc

Le 5 février 1926, à 4 heures de l'après-midi, un paquebot des Messageries maritimes quittait Marseille à destination de l'Extrême-Orient. Parmi les passagers se trouvait un journaliste en mission. J'étais ce journaliste. Et voici quelle était ma mission : rassembler tous les éléments d'une grande enquête sur la production, la consommation et le marché du caoutchouc. Ce reportage économique de grande envergure allait m'entraîner autour du monde, pendant sept mois.

C'est en visitant les plantations anglaises de Malaisie britannique, les plantations hollandaises et américaines de Java et de Sumatra, les plantations indigènes de Djambi, les plantations françaises et belges de Cochinchine et du Cambodge, que fut constitué mon dossier : *Production*, définitivement ficelé à Saigon.

Après avoir enjambé l'océan Pacifique, pour aborder le second chapitre de cette enquête : *la Consommation*, j'obtins à New-York, sous forme de lettres d'introduction, les clés qui m'ouvrirent la porte des grandes usines d'Akron, capitale du caoutchouc manufacturé et de Detroit, capitale de l'automobile. Un voyage à Washington me permit d'interviewer le secrétaire d'Etat Hoover sur la politique d'achats américaine, et les courtiers de Wall-Street me firent, eux aussi, quelques confidences.

Il ne me restait plus qu'à traverser le second océan pour atteindre Liverpool et tirer des caoutchoutiers de Mincing-Lane, à Londres, la documentation nécessaire à mon troisième chapitre : *le Marché*.

Ce qui fut fait.

Le 21 août 1926, débarquant du train de Londres à la gare du Nord, je rapportais une serviette gonflée de documents et six cents pages de notes. Mon voyage était terminé.

Je n'ai cité brièvement ici les différentes étapes de ce voyage que pour faire comprendre à quelles investigations la simple étude d'une matière première peut conduire un enquêteur soucieux de contrôler ce qu'on lui dit par ce qu'il voit.

En sept mois, la question du caoutchouc qui m'était étrangère me fut révélée dans son ensemble. Sans prétendre aujourd'hui l'exposer dans tous ses détails, je m'efforcerai d'en dégager pour les lecteurs de la *Revue hebdomadaire* les principaux reliefs, ce qui leur permettra dans l'avenir de suivre avec plus de facilité les différentes phases de la lutte engagée sur le terrain économique par les deux plus grandes nations du monde : l'Amérique et l'Angleterre.

\* \* \*

Tout d'abord, un peu d'histoire.

Caoutchouc? D'où ce mot vient-il? Nous le trouvons pour la première fois dans un mémoire adressé à l'Académie des sciences par La Condamine en 1739. « Il croît, disait La Condamine, dans les forêts de la province d'Esméraldas, un arbre appelé par les naturels du pays : *Hévé*. Il en découle, par la seule incision, une liqueur blanche comme du lait, qui durcit et noircit peu à peu à l'air. Le même arbre croît le long de la rivière des Amazones, et les Indiens Mainas nomment la résine qu'ils en tirent : *Cahuchu*. Ils en recouvrent leurs bottes pour qu'elles ne prennent pas l'eau et s'en servent dans leur jeu de bately pour fabriquer une espèce de balle faite d'une matière poreuse mais extrêmement solide et légère, qui rebondit sur le sol où la main l'a lancée. »

Voilà tout ce qu'on sait du caoutchouc au dix-huitième siècle. Un botaniste français, Fuset Aublet, donne cependant en 1762 la première description scientifique d'un des arbres à caoutchouc qu'il baptise *Hevea Guyanensis*, tandis qu'un Anglais, Priestley, invente en 1770 la gomme à effacer.

Le dix-neuvième siècle doit à un Américain, Charles Goodyear, en 1839, la découverte de la vulcanisation. A partir de cette date le caoutchouc industriel est né. Mais il reste dans l'enfance, pendant près de soixante ans. Son entrée dans le marché mondial n'a lieu qu'en 1900, date à laquelle commence l'histoire de l'automobile.

Parce que l'automobile, c'est le pneu.

Or, en 1900, il n'existait dans le monde que quelques autos. Actuellement, en 1928, on en compte à peu près vingt-cinq millions. Comme une simple auto de tourisme avec son train de pneus (y compris le pneu de rechange) utilise au minimum vingt kilos de caoutchouc par an, faites un calcul simple et vous admettez que la consommation mondiale de caoutchouc destinée aux pneumatiques exige déjà chaque année 500.000 tonnes.

D'où les a-t-on tirées et comment renouvelle-t-on ce stock? C'est maintenant ce que je m'en vais vous dire.

\* \* \*

Goodyear, en découvrant la vulcanisation du caoutchouc (ce qui ne l'a pas empêché, d'ailleurs, de mourir onze ans plus tard avec 191.000 dollars de dettes), avait créé le caoutchouc industriel. Cette industrie se développe. Il faut lui trouver une source de matières premières dont le débit soit constant. Or la gomme obtenue par l'incision de l'arbre à caoutchouc n'est produite jusqu'ici un peu au hasard que par les sauvages du Brésil dans les forêts vierges de la vallée de l'Amazone. Il faut transformer cette cueillette en récolte, rassembler toutes ces unités végétales disséminées çà et là dans la forêt, et les aligner sous la même discipline dans une plantation.

En 1876, un planteur anglais, sir Henry Wickham, expédie du Brésil, sous l'étiquette de « spécimens botaniques », 70.000 graines d'hévéas au jardin de Kew, près de Londres. Il en germe 2.000, et l'on envoie ces 2.000 plants dans l'île de Ceylan où le climat favorable les fait fructifier. Une petite plantation naît, puis une autre.

Ces plantations couvrent actuellement une superficie de plus de trois millions d'hectares.

Cet exposé ne reflète en raccourci que l'évolution logique d'une industrie nouvelle à laquelle une industrie plus récente a donné un prodigieux essor. Il y a vingt ans encore, lorsque les plantations étaient à leur début, le caoutchouc semblait la plus pacifique des matières premières, et rien ne faisait prévoir qu'il entrerait un jour comme son frère aîné, le pétrole, dans la zone inquiétante des rivalités internationales.

Les transactions entre producteurs, importateurs et consommateurs étaient alors d'une heureuse facilité. Le monde entier ne consommait que 85.000 tonnes de caoutchouc, dont les huit dixièmes venaient encore des forêts du Brésil ou d'Afrique; le reste, des jeunes plantations d'Extrême-Orient. Et ce caoutchouc, d'un transport commode en raison de son volume modéré, s'acheminait en grande partie vers le marché de Liverpool.

Pourquoi vers le marché de Liverpool?

Parce que les capitaux engagés dans les comptoirs d'achat brésiliens étaient pour la plupart anglais; et parce que Liverpool était le port anglais qui avait des relations d'échange suivies avec l'Amérique du Sud et les jeunes colonies d'Afrique. L'Angleterre, fidèle une fois de plus à son rôle de « roulier des mers », exerçant le métier lucratif de distributeur et n'employant pour ses propres besoins que le tiers à peine de ses importations de caoutchouc, soit à peu près 15.000 tonnes, ravitaillait les ports européens et l'Amérique en réexportant le tonnage supplémentaire.

Ces paisibles transactions sont brusquement bouleversées, en 1910. A cette époque l'Amérique vient de mettre au point le merveilleux outillage qui lui permet de rendre l'automobile accessible aux bourses moyennes. On commence à fabriquer en série. A ces autos fabriquées en série, il faut des pneus en série, c'est-à-dire du caoutchouc en série. La demande américaine s'accroît dans des proportions formidables.

Que peut-on faire pour parer à cette demande?

1<sup>o</sup> Exploiter de jeunes plantations en Extrême-Orient, dont le rendement ne s'accroît que progressivement et qui, jusque-là, ont été créées sans programmes précis.

2<sup>o</sup> Exploiter les cueillettes de caoutchouc sauvage du Brésil et d'Afrique dont on ne peut augmenter la production de façon appréciable.

Le caoutchouc va-t-il manquer? On s'inquiète. Les prix montent. C'est le boom de 1910, où, en avril, est atteint le prix de 12 shillings 10 pence par livre, quatre fois plus élevé que la moyenne des prix pratiqués jusque-là. Prix record à la hausse et qui jamais, depuis, n'a été atteint.

Du coup, tous les yeux se tournent vers les plantations de Malaisie devenues brusquement des sources de richesses insperées. On se met à planter avec fureur, non seulement dans la péninsule de Malacca, mais aussi dans les Indes néerlandaises. Ces perspectives de production calment les alarmes et les cours fléchissent. Au magnifique effort qui est en train de s'accomplir s'ajoutent d'ailleurs peu à peu, chaque année, les résultats des efforts accomplis. De 8.000 tonnes en 1910, le rendement des plantations monte à 71.000 tonnes en 1914, doublant en quatre ans la production de caoutchouc sauvage.

La guerre éclate.

Très vite, la consommation d'automobiles et partant, de pneumatiques, s'annonce formidable. On s'attend à une défaillance de la production et à une hausse des prix. Il n'en est rien. Bien au contraire, les prix continuent à fléchir, et fait à peu près unique dans l'histoire de ces cinq années, cette marchandise devenue de première nécessité est vendue à meilleur compte qu'avant la guerre.

Pourquoi?

Parce que les marchés de l'Europe centrale, fermés par le blocus des Alliés, ne consomment plus rien ou presque. L'Allemagne en est réduite à consommer à grands frais du caoutchouc synthétique et les taxis de Berlin roulent sur des ressorts à boudin.

Parce que, d'autre part, l'Amérique qui envoie par milliers des autos sur le front français et qui nous ravitaillait aussi en pneumatiques, a réduit notablement sa consommation personnelle qui n'a pas augmenté dans les proportions attendues.

Parce qu'enfin, la production, augmentée d'année en année, grâce à l'effort des planteurs d'Extrême-Orient qui entretiennent le mieux possible les terrains abandonnés par leurs camarades mobilisés.

Il en résulte une offre chaque mois plus considérable. La demande ne réussit pas à l'épuiser. Des stocks importants se constituent. Les prix moyens, qui étaient en 1910 de 8 sh. 10, s'abaissent en 1918 à 2 sh. 11, puis en 1919 à 2 sh. 5.

Et ils ne s'arrêtent pas là dans leur chute.

Alors s'opère un renversement des inquiétudes.

L'Angleterre a fait de grands sacrifices pour constituer de magnifiques plantations. Des capitaux considérables ont été engagés dans la culture du caoutchouc en Malaisie, à Ceylan et à Java. Ces capitaux ont constamment besoin d'être encouragés par de

fructueux dividendes, car ils sont demeurés pendant cinq ou six ans (période pendant laquelle le jeune arbre croît et ne produit rien) sans être rémunérés.

Or, que se produit-il? Non seulement en 1919 le prix du caoutchouc tombe à 2 sh. 5 la livre, c'est-à-dire à un taux qui ne laisse qu'un bénéfice insuffisant, mais il ne s'arrête pas là dans sa chute. Nous le retrouvons en 1920 à 1 sh. 11; en 1921 à 1 sh. et en 1922 à 11 pence (1).

A ce prix nettement inférieur au prix de revient, les planteurs ne peuvent plus continuer à jouer le jeu. On ne s'expatrie pas dans un pays malsain et sous un dur soleil pour perdre de l'argent. Le découragement grandit. De nombreux planteurs abandonnent. On vend le terrain à vil prix, des sociétés liquident. Encore un peu, et c'est la catastrophe.

Il faut défendre le caoutchouc.

Comment?

Les planteurs anglais, qui contrôlent plus des deux tiers de la production mondiale, se sont déjà entendus pour demander à leur gouvernement l'adoption d'une politique de soutien. Le gouvernement a répondu à ce vœu et a nommé sir James Stevenson à la tête d'une commission qui aura pour but de sauver l'industrie du caoutchouc en péril. En 1921, Stevenson définissait les grandes lignes de son système. En novembre 1922 une loi assurait la mise à exécution de ce programme qu'on appela le plan Stevenson.

Ce plan, contrairement à tout ce qui a pu être dit ou écrit à son sujet, n'a point pour objet la réduction à la production, mais bien la réduction à l'exportation. En voici les principales stipulations, d'après M. Jung, président du Syndicat du caoutchouc et de la gutta-percha :

*Les Sociétés installées dans ces régions (Malaisie et Ceylan) ne sont autorisées à exporter au droit minimum de 1 denier par livre, qu'une quantité égale à 60 pour 100 de ce que fut leur production pendant la période allant du 1<sup>er</sup> novembre 1919 à fin octobre 1920. Toute compagnie qui veut exporter au delà de 60 pour 100 doit payer un droit de sortie s'appliquant à la totalité de l'exportation et variant, suivant la quantité, de 4 deniers à un shilling par livre.*

*Si le prix du caoutchouc standard atteint en moyenne pendant trois mois consécutifs 1 sh. 3, le pourcentage est augmenté de 5 pour 100 durant le trimestre suivant: si le prix moyen trimestriel atteint 1 sh. 6, le pourcentage est augmenté de 10 pour 100. Par contre, si pendant une période quelconque de trois mois consécutifs, le prix n'a pas atteint 1 sh. au moins, le pourcentage se réduit de 5 pour 100: si cette réduction ne ramène pas les prix dans les trois mois qui suivent à 1 sh. 3, il est de nouveau réduit de 5 pour 100, et ainsi de suite, par fraction de 5 pour 100 tous les trois mois, jusqu'à ce que ce prix soit atteint.*

\* \* \*

Le plan Stevenson a-t-il sauvé à cette époque le caoutchouc en péril? Ses défenseurs l'affirment. Ses détracteurs le nient. Mais la vérité n'est pas toujours dans les affirmations brutales.

Pour que les défenseurs du plan Stevenson puissent prétendre avoir sauvé le caoutchouc en relevant les prix, il aurait fallu que ce plan fût accepté par tous les producteurs de caoutchouc, et, partant, fût appliqué intégralement. Or, les planteurs hollandais refusèrent d'adhérer à cette conception artificielle.

En outre, la commission Stevenson, pour restreindre l'exportation des producteurs anglais, était obligée d'avoir une base et de déterminer exactement la capacité productive d'une exploitation pour y appliquer son pourcentage. Or elle se trouvait, en Malaisie et à Ceylan, en présence de deux types de plantations :

a) Des plantations en terres pauvres (grises), faciles à défricher et à mettre en valeur. Ces plantations — nous expliquerons tout à l'heure pourquoi — avaient été saignées à blanc les années précédentes et leur capacité moyenne n'était plus que de 150 kilogrammes à l'hectare, production ne correspondant plus à celle qu'elles avaient indiquées à la commission d'enquête comme valables pour la période 1919-1920, et qui était de 200 kilogrammes à l'hectare. Chacune de ces plantations, le jour où le plan a commencé à fonctionner, a donc pu disposer d'une licence de 50 kilogrammes par hectare qu'elle était en mesure de négocier et de céder au plus offrant:

(1) En août et septembre 1922, les prix records à la baisse furent enregistrés à 6 pence 3/4.

b) Des plantations en terres riches (défrichage coûteux) mais se trouvant dans des conditions parfaites et pouvant produire de 800 à 900 kilogrammes par hectare. Ces plantations, qui commençaient seulement à atteindre leur plein rendement, ne purent supporter d'être victimes d'une déclaration faite à une époque où leur rendement n'en était qu'à son début, et de voir leur production réduite à 200 kilogrammes par hectare. Elles se déclarèrent aussitôt adversaires du plan.

La commission fut forcée de transiger, sinon aucune base d'accord n'était possible. Très rapidement, elle convint qu'il était nécessaire d'accorder aux plantations un droit de production toujours supérieur à leurs possibilités. De plus, en autorisant la négociation des licences, elle annulait pratiquement l'effet du plan.

Bref, dès son application, le plan fut faussé. De plus, il parlait de « restriction ». Erreur psychologique qui le rendit impopulaire. La commission aurait dû dire : « Nous voulons sauvegarder l'avenir des plantations fatiguées pendant ces dernières années par une saignée intensive. Nous imposerons, s'il le faut, des méthodes de saignée plus raisonnables et nous sauverons le capital engagé en dépit des planteurs. »

La restriction brutale mécontenta. En fait, elle était platonique. On se la laissa imposer avec la conviction qu'il s'agissait là d'une tentative de courte durée.

\* \* \*

Il n'en est pas moins vrai qu'un an après l'application du plan Stevenson, les cours remontèrent. En 1923 et en 1924, le caoutchouc valait 1 sh. 3, et en 1925 il repartait de 1 sh. 6 pour aboutir en décembre à 4 sh. 4. Les défenseurs du plan crurent à l'efficacité de leur système. Ils se trompaient, puisque nous avons expliqué plus haut que le système était platonique. L'explication de cette hausse doit être recherchée ailleurs et... plus haut.

Dans le caoutchouc, la production ne se manifeste que cinq ou six ans après la plantation. En 1909, il y eut un effort d'extension considérable par rapport aux superficies déjà existantes. En 1911, on défricha 150.000 hectares, c'est-à-dire qu'on tripla d'un seul coup, en un an, la superficie plantée. Ces plantations n'arrivèrent à échéance qu'en 1919, au moment du ralentissement des affaires et d'une crise de l'industrie (première cause de baisse).

1919, c'est l'année qui suit la fin de la guerre. Toutes les plantations ont de gros besoins d'argent. Il leur faut reconstituer leur trésorerie. Et pour cela il faut vendre du caoutchouc, coûte que coûte, même exploitant les arbres à perte. Un arrêt serait mortel.

Voilà donc du caoutchouc qui arrive sur le marché en grandes quantités au moment où les prix sont bas. Au lieu de garder le latex dans leurs écorces, les planteurs saignent à tour de bras, vendent le plus vite possible, et travaillent ainsi contre leurs intérêts, puisqu'ils provoquent sur le marché l'augmentation du stock visible.

Toutes ces manœuvres provoquent la baisse et l'établissement du plan Stevenson.

Le plan entre en action. Mais quand entre-t-il en action? Précisément après deux ou trois ans de crise, au moment où les plantations fatiguées ont été obligées de mettre leurs arbres au repos: où la théorie de l'alternance est mise en pratique. Bref, au moment où la diminution progressive de la production caoutchoutière coïncide avec le rétablissement progressif des industries du caoutchouc. Il ajoute un effet moral, redonne confiance aux planteurs qui sentent leurs prix protégés.

Hausse immédiate des prix, suivie d'une reprise des extensions. Le caoutchouc était sauvé. Les producteurs et les porteurs d'actions se frottaient les mains. Les Anglais retrouvèrent le sourire.

A ce sourire, par delà l'océan répondit une grimace: celle des Américains qui achetaient le caoutchouc.

\* \* \*

Car les deux tiers du caoutchouc produit sont anglais. Et les deux tiers du caoutchouc consommé sont américains. Le problème ainsi simplifié oppose deux facteurs: la production et la consommation.

Et deux pays, l'Angleterre et l'Amérique.

C'est à partir de 1926 que la lutte économique s'engage entre les deux pays. Consommant plus des trois quarts du caoutchouc nécessaire aux besoins du monde et faisant venir ce caoutchouc en majeure partie des colonies anglaises et hollandaises d'Extrême-Orient, l'Amérique est placée dans une situation critique : *Du caoutchouc cher ou pas de caoutchouc.*

Le duel économique engagé avec l'Angleterre n'a pas d'autre but que celui d'échapper à ce dilemme. Payer plus du double en 1925 la même quantité de matières premières importées en 1924, voilà une raison qui justifie certaines inquiétudes, qui suffit à provoquer même une contre-offensive. Dès l'apparition du plan Stevenson, tous les manufacturiers de l'Ohio, du Massachusetts et des Etats consommateurs dont les intérêts étaient en jeu, firent une démarche auprès du Congrès américain qui vota 500.000 dollars de crédits extraordinaires. Quatre cent mille dollars furent attribués au département de l'Agriculture pour rechercher sur le territoire américain des régions favorables à la culture de l'hévéa, et 100.000 dollars au département du Commerce pour surveiller attentivement les fluctuations de la production mondiale.

En attendant les premiers résultats, les manufacturiers se réunirent pour décider ce qu'il convenait de faire. Ils définirent nettement l'objet de leurs craintes :

*Pas d'objections contre le caoutchouc à 49 cents (1 sh. 8), qui donne un bénéfice suffisant aux producteurs.*

*Pas de très sérieuses objections contre le caoutchouc à 50 cents (2 sh. 1), ce prix étant jugé toutefois comme atteignant une limite extrême.*

Mais une action soutenue, une coalition de tous les grands consommateurs contre le caoutchouc à un dollar (4 sh. 2) que les planteurs semblaient avides d'atteindre.

Une délégation ayant à sa tête Mr. Stuart Hotchkiss, vice-président de la *United States Rubber Co.*, fut envoyée à Londres pour obtenir un accord sur ces bases, demandant qu'un peu de jeu fût donné au plan de restriction. La délégation fut reçue par M. Winston Churchill, qui répondit courtoisement à ses visiteurs que les acheteurs anglais de caoutchouc n'étaient pas obligés d'être les fournisseurs des Etats-Unis à un prix inférieur à leur prix de revient. Les manufacturiers ripostèrent assez vigoureusement qu'il n'était pas question du tout d'exiger de pareils sacrifices, et les pourparlers n'eurent pas de résultats.

Un an après, M. Winston Churchill, devenu chancelier de l'Echiquier, bien loin d'adoucir les mesures prises, ne fit que les renforcer. La contrebande du caoutchouc organisée en Extrême-Orient avec une ampleur qui ne le cédait en rien à celle du rhum sur les côtes américaines, fut sévèrement poursuivie et pratiquement cessée.

Déjà le relèvement substantiel et stable des prix commençait à se manifester.

Où en était cependant la politique de défense instaurée par les Etats-Unis? Elle sembla tout d'abord fort peu efficace. Le département de l'Agriculture avait examiné les possibilités de planter du caoutchouc aux Philippines, et il concluait qu'on ne pouvait obtenir de rendement commerciaux au delà de dix degrés, de part et d'autre de l'Equateur. Il révélait au Mexique l'existence d'un cactus produisant une sorte de caoutchouc, et en Floride, de certaines plantes donnant une sève pouvant être employée comme produit de substitution. Il préconisait de sérieuses prospections. Rien de péremptoire ne se dégageait de ces conclusions.

D'autre part, le département du Commerce publiait un rapport dans lequel le secrétaire d'Etat Hoover proclamait hautement la nécessité d'un caoutchouc américain. On fit un appel vibrant à l'économie mondiale, et des campagnes de presse émurent l'opinion.

De plus, les grands manufacturiers avertirent leurs représentants de ne pas acheter plus que leurs besoins normaux de pneumatiques pour parer à une hausse désordonnée des prix, fièvre anormale qu'il importait de couper net, surtout chez les propriétaires d'automobiles et de camions désireux d'augmenter leurs approvisionnements. Les importateurs réduisirent leurs achats. On intensifia l'emploi du régénéré. De plus, des perfectionnements dans la fabrication du pneumatique en prolongèrent la durée.

Enfin, durant ces deux dernières années, un facteur imprévu vint inopinément au secours des acheteurs américains : *l'apport du caoutchouc indigène de Sumatra.*

En 1923, la production indigène calculée en caoutchouc sec était, pour les Indes néerlandaises, de 34.000 tonnes.

En 1924, de 56.000 tonnes.

En 1925, de 85.000 tonnes.

Il existe dans l'île de Sumatra un immense pays sans épine dorsale, invertébré et mou, ne vivant que par ses rivières et vivant bien. Ne connaissant que les bateaux à roues, à mât, les radeaux, les pirogues et les trains flottants, cocotiers, riz, palmiers à sucre et aréquiers. Et du caoutchouc planté au milieu de tout cela. Mais du caoutchouc invisible. A la fois partout et nulle part. Récolté dans des plantations inaccessibles aux curieux et accessibles aux marchands.

Cette invasion brusque du marché par le caoutchouc indigène, jointe aux autres causes que nous venons d'énumérer, entraîna la hausse des prix qui, après une courte stabilisation autour de 1 sh. 9, recommencèrent à descendre.

Voilà où en est aujourd'hui la situation.

\*\*\*

Aux inquiétudes qui commencent derechef à se manifester, que convient-il de répondre?

N'oublions pas que Londres est le marché mondial du caoutchouc. Bien qu'aujourd'hui l'Amérique se fasse directement livrer son caoutchouc de Singapour ou des Indes néerlandaises, Londres n'en est pas moins le grand régulateur des prix parce que c'est à Londres que s'accumule, outre le *caoutchouc* consommé par l'Europe, un stock qui représente le surplus du caoutchouc non acheté. Stock mondial.

Tous les spéculateurs ont donc les yeux fixés sur la courbe qui représente les fluctuations du tonnage en excédent.

Or il est à remarquer que depuis dix-huit mois tous les spéculateurs, malgré leurs efforts, n'ont pu faire osciller les chiffres du stock de Londres au delà des deux limites de 55 à 70.000 tonnes.

Ceci prouve qu'il n'y a pas de surproduction réelle de caoutchouc. Au surplus, que constate-t-on aujourd'hui?

a) Que l'augmentation de la production ne dépasse en aucune façon les prévisions sincères.

b) Que la chute des cours ne peut plus être influencée par l'extension des superficies cultivées. Il y a aujourd'hui plus de 3 millions d'hectares plantés. Rien que pour augmenter de 10 pour 100 la production en 1935, il faudrait « ouvrir » près de 300.000 hectares en un an. Effort impossible à accomplir.

c) Que les planteurs qui, auparavant, saignaient leurs forceries sans mesure et abîmaient leurs arbres, ont acquis une expérience profitable. Ils pratiquent la *saignée* alternée, produisent moins, mais entretiennent leur capital végétal en bonne santé. La défense du caoutchouc est donc automatique.

d) Que l'augmentation de la durée du *premier* est acquise. On ne saurait l'augmenter. L'emploi du régénéré est également arrivé à son stade définitif.

Par conséquent, stabilisation de la production et arrêt des extensions qui ne peuvent manquer de relever les cours dans un délai rapproché. Il n'y a plus que dix mille tonnes de licences à exporter. C'est pourquoi les grandes plantations ont obtenu l'abolition par M. Baldwin du plan Stevenson.

Toutes les opérations actuelles sont dirigées par les spéculateurs. Il est évident que la spéculation a intérêt pour le moment à maintenir les cours bas pour acquérir à bon prix une partie du stock et des titres. Aussi font-ils croire en ce moment que 30 ou 40.000 tonnes vont arriver sur le marché. Si, au mois de novembre prochain, il ne se produit aucun changement dans les stocks ou si une diminution est constatée, il sera toujours facile de dire : « Contrairement à nos prévisions, il semble se produire une pénurie de caoutchouc ». Déclaration qui aura aussitôt pour but de faire remonter les cours et de provoquer une hausse dont ils profiteront.

Aussi les Anglais et Américains entament-ils dès à présent des pourparlers sérieux pour fixer le prix de base du caoutchouc.

Mais, de plus, il semble que les grands planteurs veuillent se défendre efficacement pour protéger les cours.

Leur tactique consisterait simplement à retarder d'un mois ou de deux l'arrivée sur le marché du caoutchouc produit. On constituerait, sur la plantation même, des stocks inconnus des spéculateurs et qui armeraient singulièrement le véritable producteur contre les manœuvres de l'intermédiaire. Il serait ensuite facile de constituer entre les détenteurs de ces stocks une société

qui se chargerait de la vente en commun du caoutchouc ainsi retenu. On partirait d'un prix déterminé. Les chiffres de 1 sh. 6 et de 2 sh. auraient été prononcés.

Telles sont les lueurs qui permettent actuellement à l'observateur impartial de garder son optimisme intact à l'égard des prix auxquels se vendra demain le caoutchouc.

N'oublions pas que, comme tout produit neuf, le caoutchouc est en ce moment en pleine crise de croissance. Il fait sa maladie. Mais il ne subit aucune crise grave et, à plus forte raison mortelle, comme certains ont intérêt à le croire.

Après avoir fait sa maladie, le caoutchouc préparera, lui aussi, sa stabilisation.

Prélude certain, nous voulons l'espérer, d'une raisonnable prospérité.

GEORGES LE PÈVRE.

## La cathédrale d'Amiens

Au moment de prendre le train pour Paris, je reçois de M. André M. de Poncheville, le joli album qu'il vient de consacrer à la cathédrale d'Amiens dans la Bibliothèque catholique illustrée (1). Il n'en fallut pas davantage pour me décider à rentrer en Belgique par Amiens et Valenciennes, léger détour que tous les Belges qui vont à Paris devraient s'imposer pour voir la merveille de l'art gothique, la plus belle cathédrale de France.

Sur place, à l'intérieur de la cathédrale ou à son ombre, j'ai relu la brochure de M. de Poncheville. Elle n'est sans doute pas un guide, et on la peut savourer, même sans avoir vu le monument, d'autant plus que de belles gravures remplacent jusqu'à un certain point la vision directe. Mais combien n'est-elle pas plus complète et plus suggestive que les brèves et sèches notations de Baedeker!

Pour ce dernier, la cathédrale est un musée, presque un cimetière. Pour M. de Poncheville, c'est le monument vivant de la foi de nos pères, de cette foi qui est encore la nôtre et toujours la même qu'au XIII<sup>me</sup> siècle. C'est notre Bible de pierre, où l'Ancien et le Nouveau Testament sont écrits en magnifiques sculptures, à l'extérieur comme à l'intérieur, avec une telle richesse de détails qu'il faudrait des journées entières pour déchiffrer, un chapitre après l'autre, cette immense épopée de la Rédemption.

Personne, mieux que M. de Poncheville, n'a compris l'âme de la cathédrale et cette sublime synthèse de l'enseignement de l'Eglise, ce catéchisme en images, que notre génération, qui se prétend lettrée, ne comprend plus comme le comprenait le Moyen âge illettré.

Heureuse époque, qui a pu concevoir et réaliser cette œuvre unique, où les mystères surnaturels, interprétés avec tant de foi et tant de génie, se rattachent si étroitement à la vie ordinaire et besogneuse des croyants! Les *huchiers* d'alors, qui ont ciselé ces merveilleuses stalles du chœur, où grouille un peuple de plus de trois mille six cents figurines, trouvaient tout naturel de mêler à la pensée du Ciel les réalités quotidiennes et jusqu'aux aspects grotesques de la vie. Leur cathédrale était leur *Divine Comédie*, où le grandiose de l'ensemble n'empêchait pas le cocasse du détail, comme, dans la nature, le majestueux soleil couchant répand ses gloires de feu sur les araignées et les crapauds.

Mais le plus admirable de la cathédrale est la belle unité du

monument. Les détails sont à leur place: à mesure qu'on les étudie, l'admiration croît, comme chez le botaniste qui scrute la composition de chaque fleur. Mais c'est la grandiose harmonie de l'ensemble qui frappe tout d'abord, c'est ce sublime poème de la grande nef, dont les colonnes, d'un jet, soulèvent les voûtes à quarante-deux mètres de hauteur. Audace incroyable de ces architectes, qui alliaient à la sublimité de leur rêve le calcul le plus exact de la résistance des charges et des poussées, et qui imaginèrent cette forêt d'arcs-boutants, de contreforts et de pinacles pour réaliser ce gigantesque vaisseau, miracle d'élégance et de légèreté, où la voûte ne semble soutenue que par de la lumière et des rayons de soleil! Et cependant, alors que les voûtes de la cathédrale de Beauvais, qui ont témérairement battu de quelque six mètres le record de hauteur d'Amiens, se sont écroulées deux fois, la voûte d'Amiens résiste depuis sept siècles.

Depuis sept siècles, les interminables bras de pierre, dont les mains se rejoignent à la clef de voûte en geste de prière, élèvent au plus haut vers le Ciel leur supplication, témoins eux aussi de la foi qui les a ainsi élanés vers Dieu avec la tension d'un effort dépassant, semble-t-il, les forces humaines. Comment un Taine a-t-il pu appeler maladif un art comme celui-là?

Sans doute, il n'y a pas ici la sérénité du Parthénon, ni cette harmonieuse symétrie, ni ce contre-balancement rythmé des forces verticales et des lignes horizontales. Mais des deux côtés, c'est la même logique mise au service d'idées différentes. La cathédrale gothique est le monument d'une époque de lutte pour la conquête de l'infini. Ce n'est pas le monument calme d'une grandeur qui se repose dans la jouissance de son triomphe: c'est le temple d'une religion que rien ici-bas ne peut satisfaire et qui cherche ailleurs son éternité bienheureuse. Son style est l'émanation naturelle des croyances chrétiennes, comme le Parthénon reflète la plus haute idée que le paganisme se pouvait forger de la divinité.

Amiens est l'efflorescence d'un enseignement chrétien de douze siècles, comme la *Somme* de saint Thomas, qui lui est contemporaine. Quelle époque donc que celle-là, qui a produit en même temps ces deux « Sommes », l'une sur parchemin, l'autre de pierre, deux synthèses également belles de la foi catholique, l'une avec son fouillis de parties, de questions et d'articles, l'autre avec son agencement de nefs, de chapelles et de statues!

A peu près contemporaine aussi, la *Divine Comédie* de Dante, dont on a si souvent comparé la magnifique symétrie à une cathédrale gothique.

Ainsi, ces trois chefs-d'œuvre de la pensée, de l'art et de la poésie sont sortis, tout naturellement, d'un terrain longuement fécondé et irrigué par l'Eglise.

Quelle leçon se dégage pour nous de ces sublimes pierres! M. de Poncheville a bien compris leur enseignement. Elles recommandent le probe travail, la vie chrétienne dans l'accomplissement des devoirs d'état. Ces hommes de métier, leur outil en main, nous rappellent qu'ils ont conquis, par un labeur souvent obscur, ce Ciel dont la cathédrale est le vestibule. « Voyez, disent-ils, ce que nous avons pu faire en travaillant honnêtement pour gagner notre vie et pour la gloire de Dieu. Nous avons l'amour de notre métier et le souci de faire du bon ouvrage, et c'est ainsi que nous avons atteint la perfection de l'art. »

Aujourd'hui, les artisans sont trop dispersés, ils font tout en vitesse et en série, ils perdent le secret du lent et patient travail. Pourront-ils remplacer ces précieux vitraux du XIII<sup>me</sup> siècle qui, avant la guerre, flambaient au soleil levant dans les chapelles du chevet? Pour les soustraire aux bombes allemandes, le gouvernement les avait mis « en sûreté » chez un verrier de Paris, où ils ont été, hélas, détruits dans un incendie. Depuis lors, de noires planches assombrissent les glorieuses chapelles.

Le même voile de deuil s'étend sur l'évêché attenant à la cathé-

(1) Blond et Gay, 4-75 fr. E.

drale, confisqué par l'Etat, vendu par lui à la ville, et inutilisé jusqu'ici! Tandis que Mgr Lecomte, évêque d'Amiens et légitime propriétaire de ce monument construit par ses devanciers, a été obligé de chercher ailleurs un refuge offert par la charité des fidèles.

La France officielle, fière de ses monuments catholiques, fait ce qu'elle peut pour en tuer l'âme. Mais, à Amiens comme ailleurs, les pierres crient plus haut que les lois, et elles réclament d'être rendues à leur destination.

PAUL HALFLANTS.

### CHRONIQUE SCIENTIFIQUE (\*)

## Sur quelques prouesses colorées de l'Ether

Je m'étais figuré que mes lecteurs me sauraient gré du *paulo... minora canamus* que j'avais entonné, au début de ma dernière chronique, et que, fatigués de planer dans l'éther immatériel, ils seraient bien aise d'être... mis à pied.

Je me suis trompé, comme l'atteste la demi-douzaine de lettres, dont une presque comminatoire, que je viens de recevoir : « Que vous atterrissez un instant pour respirer un coup, m'écrit un fougueux correspondant, soit! Mais n'espérez pas que nous vous lâcherons avant que vous ayez tenu votre promesse du 16 décembre dernier, à savoir l'explication élémentaire des colorations que prennent les lames de mica en lumière polarisée. Bon gré mal gré, il faudra bien que vous vous exécutiez! »

Comment résister à une mise en demeure si aimablement insolente? Reprenons donc l'appareil à bord duquel nous avons fait notre dernière promenade expérimentale (fig. 1) et ... en voiture. Nous voilà partis!

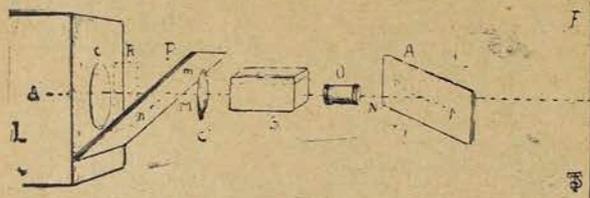


Fig. I. — APPAREIL POUR LA POLARISATION ROTATOIRE. — La lampe *L* envoie un faisceau *aa'* de lumière naturelle sur le polariseur *P* (formé, comme l'analyseur *A* d'un empilement de quelques verres minces). Celui-ci ne laisse passer que les vibrations qui s'effectuent dans le plan vertical. Ce plan se tord en passant dans la cuve d'Eau sucrée *S* de sorte qu'il se présente obliquement à l'analyseur *A*. Ce dernier laisse donc passer un peu de lumière. Il sera au contraire opaque si on le tourne jusqu'à ce que la trace *op* soit rendue perpendiculaire au plan incident. C'est le principe des saccharimètres industriels.

Il est parfois utile de séparer les lentilles *C* et *C'* du condensateur comme l'indique la figure. Ceci pour élargir le champ lumineux en *S*.

*O* représente l'objectif de l'appareil de projection.

Croisons d'abord nos piles de glaces *P* et *A*; la lumière de la lampe *L* est presque (2) totalement interceptée : c'est à peine si une légère luminosité apparaît sur l'écran *E*. Nous nous rappelons la raison de cette opacité : le polariseur *P* ne laisse passer que les vibrations qui s'effectuent dans le plan vertical (dont la trace est *mv*), tandis que l'analyseur *A* ne peut transmettre que celles qui oscillent dans le plan horizontal (dont la trace est *op*). Intercalons maintenant en *S* une cuve à faces planes (un bac d'accumulateurs en verre pourra servir faute de mieux), et versons-y une solution formée d'environ 40 gr.

(1) Chronique mensuelle.

(2) « Presque » parce que la polarisation par piles de glace n'est pas complète, comme nous l'avons dit dans le numéro du 16 décembre.

de sucre pour 100 gr. d'eau. Un cercle lumineux apparaît sur l'écran. Etrange paradoxe : l'interposition du long obstacle *S* augmente la transparence du système!

Nous constaterons de plus que la tache lumineuse de *E* est colorée (en bleu) et que cette coloration change lorsque nous faisons tourner l'analyseur *A* autour de l'axe *aa'*, ou lorsque nous modifions soit l'épaisseur soit la concentration de la solution traversée.

Comme ces colorations compliquent le phénomène, nous allons opérer maintenant en lumière monochromatique. Rien de plus facile : il suffit pour cela d'interposer en *R* un verre rouge de photographe.

Croisons alors exactement *P* et *A*; sans la cuve, l'écran reste obscur; avec la cuve, une tache rouge apparaît; mais il suffit de tourner l'analyseur *A* d'environ 15° autour de l'axe *aa'* dans le sens des flèches *ff'* pour ramener l'obscurité (1).

Si nous remplaçons le verre rouge par un verre bleu, les phénomènes se passeront de même, à ceci près que pour éteindre la lumière il faudra une rotation environ double.

Voilà une première série de faits qu'il nous faut expliquer : Une solution sucrée jouit de la curieuse propriété de faire tourner le plan dans lequel vibrent les rayons lumineux qui le traversent. Représentons par un ruban *LL'* le plan dans lequel vibre un faisceau de lumière polarisée (dont les oscillations sont dessinées en pointillé) (fig. II, 1), et reprenons le modèle mécanique de nos cadres de bois : si ces cadres *P* et *A* sont croisés, nous pourrions

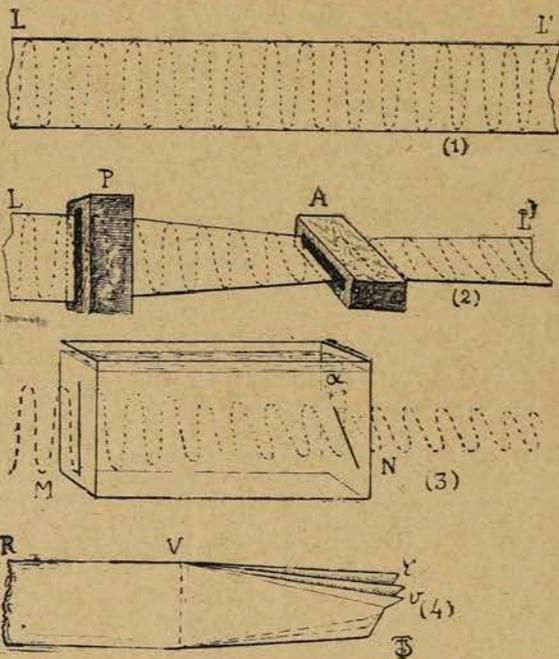


Fig. II. — REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE DE LA POLARISATION CHROMATIQUE (1). — Un ruban *LL'* représente le plan dans lequel se produit la vibration monochromatique polarisée (indiquée en pointillé).

(2) Le ruban ne peut traverser les cadres *P* et *A* perpendiculaires (représentant le polariseur et l'analyseur croisés) qu'à la condition de subir une torsion.

(3) Une telle torsion est imposée au plan des vibrations lumineuses par une solution sucrée. Dans la figure l'angle de cette torsion est  $\alpha$ .

(4) Si la lumière polarisée incidente est blanche on la représentera par 7 rubans colorés selon les couleurs du spectre et superposés (de *R* en *V*) jusqu'à la rencontre de la cuve. A la traversée de celle-ci (en *V*) chaque ruban est tordu d'un angle spécial (le rouge  $\nu$  beaucoup moins que le violet  $\nu$ ).

à faire passer notre ruban, mais à la condition de le tordre d'un quart de tour (fig. II, 2). Après la sortie, le ruban restera horizontal.

Or, une solution sucrée agit de cette manière sur le plan de

(1) Nous supposons que la solution soit de 40 % en poids comme il a été dit, et que la lumière parcoure 10 cm. dans cette solution. Si ce trajet est plus long la rotation devra être plus notable comme il sera dit plus loin.

vibration des rayons lumineux : elle le tord d'un angle  $\alpha$  (fig. II, 3) que l'on mesure sans peine : A cet effet, on commence par croiser exactement  $P$  et  $A$ , ce qui sans la solution produira une extinction quand on opère avec de la lumière monochromatique ; à ce moment, les vibrations en  $N$  se font dans un plan perpendiculaire à  $op$  (fig. I). Après cela, on interpose la solution et on tourne l'analyseur  $A$  jusqu'à réaliser une nouvelle extinction : l'angle de la rotation imposée à  $A$  est égal à  $\alpha$ . En effet, puisque la lumière est arrêtée, les vibrations en  $N$  se produisent encore une fois dans un plan perpendiculaire à la nouvelle position de  $op$ . Il est intéressant de remarquer que, pour une longueur donnée de la cuve, l'angle  $\alpha$  ainsi mesuré est proportionnel à la teneur en sucre de la solution ; celle-ci pourra donc être titrée par ce procédé. C'est le principe des *saccharimètres*, couramment employés dans l'industrie (1).

Les colorations obtenues en  $E$  quand on opère en lumière blanche s'expliquent aussi très facilement : La lumière blanche étant le résultat de la superposition des sept couleurs du spectre (2), on pourra représenter un faisceau de lumière blanche polarisée par  $P$  au moyen de 7 rubans  $R V$  superposés sur lesquels on aura dessiné des vibrations de plus en plus serrées (fig. II, 4). Si en  $V$  ce faisceau traverse une cuve d'eau sucrée, ces rubans seront *inégalement* tordus : le rouge  $r$  assez peu, le violet  $v$  beaucoup plus. Dès lors les vibrations rouges encore presque perpendiculaires à l'analyseur ne le traversent guère ; les vibrations violettes au contraire devenues presque parallèles à l'analyseur produisent une forte luminosité en  $E$  ; le bleu sera presque dans le même situation. Donc la tache en  $E$  sera d'un bleu violacé.

Si la solution était plus concentrée, ou la cuve plus longue, la torsion du rouge pourrait devenir suffisante pour que cette lumière traverse  $A$  ; dans ce cas, le violet aurait été tordu d'environ  $180^\circ$ , et ne passerait plus : la tache en  $E$  serait rouge.

Les phénomènes que nous venons d'examiner ont été rangés par les physiciens sous la rubrique : *polarisation rotatoire*.

Les lames de quartz taillées normalement à l'axe de ce cristal jouissent de la même propriété : une lame de 12 millimètres d'épaisseur impose un tour complet au plan dans lequel vibrent les rayons blancs. L'essence de térébenthine et plusieurs autres liquides renfermant des corps carbonés agissent de même.

On peut rechercher la nature du mécanisme interne qui détermine ces torsions. A ce point de vue, il est suggestif de faire des remarques suivantes :

1° Un bloc de gélatine transparente ne possède pas le pouvoir rotatoire, mais il l'acquiert quand, profitant de son élasticité on fait tourner, en sens inverse, deux bases opposées. Donc cette propriété peut résulter d'un arrangement de molécules inactives par elles-mêmes (3). Tel est le cas du quartz.

2° Pour des raisons étrangères au sujet qui nous occupe, les chimistes ont été amenés à attribuer aux atomes du carbone

(qui sont tétravalents) une forme tétraédrique (fig. IV) ; de plus, ils ont de bonnes raisons de croire que certains composés du carbone dans lesquels entrent, outre l'atome de carbone C, des éléments que nous représenterons par 1, 2, 3, 4, ont une forme qui correspond à un des deux arrangements (non superposables)  $a$  ou  $b$  (fig. IV).

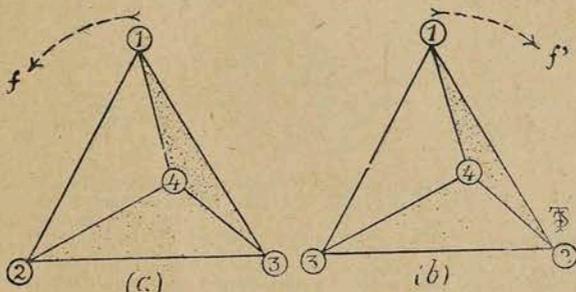


FIG. IV. — POUVOIR ROTATOIRE DU CARBONE. — Depuis longtemps les chimistes admettent qu'un atome de carbone a la forme d'un tétraèdre (déterminé par 4 faces triangulaires) aux 4 sommets duquel viennent se fixer les atomes qui se combinent avec lui.

Dans une molécule formée par un atome de carbone et 4 atomes différents représentés par 1, 2, 3, 4 ces éléments peuvent se disposer selon (a) ou selon (b) ; ces deux dispositions ne sont pas superposables.

Or, on constate qu'un ensemble de molécules telles que (a) ou telles que (b) présentent respectivement des pouvoirs rotatoires contraires (selon les flèches  $f$  et  $f'$ ).

Donc la constitution interne des molécules peut déterminer ce pouvoir.

van 't Hoff a prédit que l'arrangement  $a$  devait correspondre à un pouvoir rotatoire vers la gauche, et l'arrangement  $b$  à un pouvoir rotatoire vers la droite ; que de plus, un mélange des corps  $a$  et  $b$  annulerait le pouvoir rotatoire. L'expérience a justifié ces prévisions. Il semble donc que ce pouvoir rotatoire peut résulter aussi de l'action des atomes eux-mêmes sur la lumière. Tel est le cas des solutions sucrées et, en général, des liquides actifs (car tous ceux-ci renferment du carbone). Nous ne pouvons entrer ici dans plus de détails.

\*\*\*

Les expériences sur le pouvoir rotatoire ne donneraient aucun résultat si, au lieu de lames de quartz on employait des feuilles minces de gypse ou de mica. Cependant, ces dernières produisent aussi en lumière polarisée de belles colorations sur lesquelles nous allons maintenant porter notre attention :

Recommençons notre première expérience, mais en substituant à la solution sucrée une mince lame de mica. L'écran qui était obscur ( $P$  et  $A$  étant croisés) s'illumine maintenant d'une couleur très vive et cette couleur change quand, sans toucher au polariseur ni à l'analyseur, on fait tourner la lame de mica dans son propre plan (1). Voilà un fait nouveau. Nous remarquerons aussi qu'il n'est pas possible ici de « compenser » l'effet du cristal par une rotation déterminée de  $A$ . Ces phénomènes sont donc d'une nature tout à fait différente de ceux que nous venons d'étudier. Pour en comprendre le mécanisme, il faut avoir très nettement présentes à l'esprit quelques notions que nous avons développées dans des chroniques précédentes :

1° Quand deux vibrations, qui se produisent autour d'une même ligne et dans un même plan, sont en phase (c'est-à-dire sans retard mutuel ou avec un retard d'un nombre entier de longueurs d'onde), elles se renforcent mutuellement ; donc la lumière s'avive. Au contraire quand ces vibrations sont en retard mutuel d'une demi-longueur d'onde, elles se neutralisent, et la lumière s'éteint (2).

(1) Les colorations changent aussi quand on incline la lame d'une façon quelconque, parce que alors l'épaisseur traversée varie. Je souligne les mots dans son propre plan parce que cela est beaucoup plus extraordinaire, et paraît à première vue inexplicable.

(2) Chronique scientifique du 21 octobre 1927.

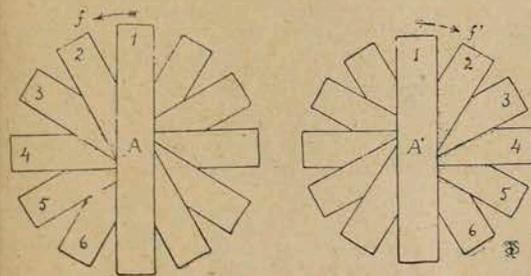


Fig. III. — Une pile de lamelles de mica superposées comme l'indique la figure présente en sa région centrale  $A$  le pouvoir rotatoire ; le sens de ce pouvoir est déterminé par l'arrangement des lamelles (flèches  $f$  et  $f'$ ).

Donc la disposition des molécules d'un système peut amener le pouvoir rotatoire.

2° Un très grand nombre de cristaux, tel le mica, produisent, comme le spath d'Islande, la *double réfraction* (fig. V), c'est-à-dire que si un faisceau *N* de lumière naturelle les rencontre, il s'y divise en général en deux autres *V* et *H*, tous deux *polarisés*,

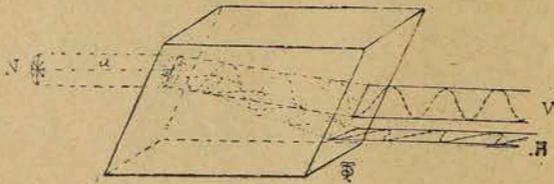


Fig. V. — DOUBLE RÉFRACTION. — Un faisceau de lumière naturelle (dont les différents rayons constitutifs vibrent dans tous les plans qui passent par l'axe *a*) se divise en entrant dans un cristal de spath en deux faisceaux réfractés, respectivement polarisés l'un dans le plan horizontal *H*, l'autre dans le plan vertical *V*.

Ces deux rayons n'ont pas dans le cristal la même vitesse, ce qui revient à dire que sur un même trajet ils n'exécutent pas exactement le même nombre de vibrations. Donc s'ils sont en phase à leur entrée ils seront généralement, à leur sortie, en discordance plus ou moins complète.

Si les cristaux employés sont minces, ces deux faisceaux sont si rapprochés qu'on peut les considérer comme se propageant sur le même axe. Cependant ils n'interfèrent pas entre eux parce qu'ils ne vibrent pas dans le même plan.

La plupart des cristaux se comportent de la même façon.

mais dans des plans perpendiculaires l'un par rapport à l'autre; de plus ces deux faisceaux ont dans le cristal des longueurs d'onde différentes, de sorte que s'ils sont en phase à leur entrée, ils ne le seront en général plus à leur sortie. En quittant ce cristal *C*, ces deux faisceaux gardent leur nouveau plan de polarisation et, éventuellement, leur décalage; mais leur longueur d'onde (qui dépend exclusivement du milieu pour une couleur donnée) redevient la même pour les deux. Cela étant, supposons que nous regardions notre appareil d'en haut (pour la commodité du dessin) et suivons notre faisceau de lumière pas à pas à partir de la source lumineuse *L*, tamisée par un verre rouge *R* (fig. VI).

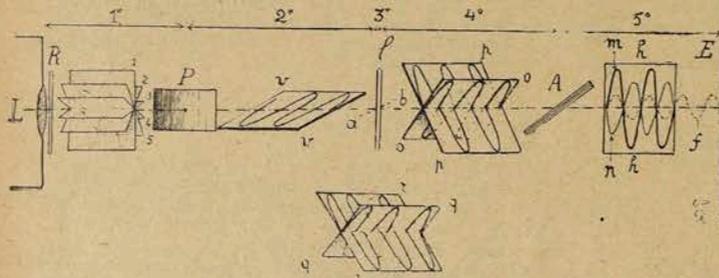


Fig. VI. — APPAREIL POUR LA POLARISATION CHROMATIQUE. — On suppose que le lecteur regarde l'appareil d'en haut.

1° Au sortir de la lampe *L*, on a de la lumière naturelle vibrant dans tous les plans schématisés par 1, 2, 3, 4, 5.

2° Après la traversée du polariseur *P* toutes les vibrations se font dans un plan vertical schématisé par *v*.

3° Dans la lame *l* ce plan unique se subdivise en deux perpendiculaires l'un à l'autre (schématisés par *r* et *q* en-dessous de la lame, trop même pour qu'on puisse y dessiner ces plans). L'une des vibrations prend de l'avance sur l'autre, de sorte qu'à la sortie elles sont décalées l'une par rapport à l'autre.

4° Malgré ce décalage les vibrations n'interfèrent pas au sortir de la lame *l* parce qu'elles se produisent dans des plans différents.

5° L'analyseur *A* ramène ceux-ci à un plan horizontal unique schématisé par *h*. Maintenant les vibrations peuvent interférer. Comme les diverses couleurs ne se décalent pas de même au passage de *l*, elles ne s'éteignent pas en même temps entre *A* et *E*. Donc la lumière qui frappe *E* est privée de certaines couleurs, ou, ce qui revient au même, est elle-même colorée (bien entendu nous supposons dans cette remarque finale que la lumière employée n'est pas monochromatique).

Note. — Si on veut employer les figures décrites dans le numéro du 16 décembre il sera nécessaire de dédoubler le condenseur comme nous l'avons indiqué dans la figure I.

1° Jusqu'au polariseur *P*, le faisceau est formé de rayons vibrant dans tous les plans qui passent par son axe (5 de ces plans sont schématisés sur la figure) c'est de la lumière rouge naturelle.

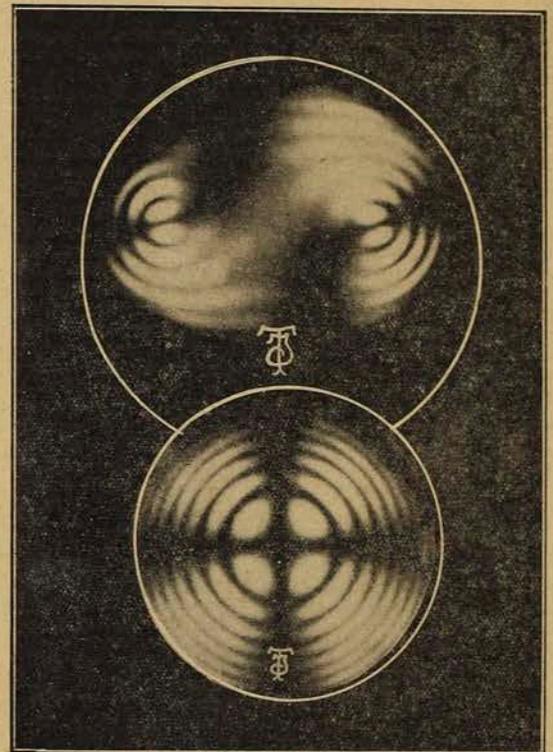


Fig. VII. — POLARISATION CHROMATIQUE EN LUMIÈRE CONVERGENTE. — Si on emploie des lamelles cristallines taillées perpendiculairement à l'axe cristallographique (ou à la bissectrice des axes quand il y en a deux) et qu'on rend la lumière qui les frappe très convergente par interposition d'une lentille, les divers rayons incidents sont diversement inclinés sur la lame, et traversent donc des épaisseurs inégales de celles-ci. Dès lors, on ne peut obtenir sur l'écran des places colorées uniformes.

En réalité, on obtient de très jolies rosaces simples ou doubles qui donnent des renseignements précieux sur la structure des cristaux, en indiquant notamment si les molécules sont rangées symétriquement autour de deux axes différents ou autour d'un axe unique (cas du spath, figure inférieure).

2° Après la traversée du polariseur *P*, il ne reste plus que des rayons vibrant dans un plan vertical *v* (lumière rouge polarisée.) Jusqu'ici rien de neuf.

3° A l'intérieur de la lame *l*, le faisceau polarisé se dédouble en deux autres vibrant dans des plans perpendiculaires l'un par rapport à l'autre (ces vibrations sont schématisées fortement agrandies sous cette lame, celle-ci étant trop mince pour qu'on pût y dessiner les plans *q* et *r*). La direction que prennent ces plans varie avec celle de l'axe cristallographique *a b* de la lame, et, dès lors, elle change quand cette lame tourne dans son plan. La longueur d'onde des deux faisceaux ainsi séparés est différente. Par exemple, si l'épaisseur de la lame de mica *l* est de 0,07 millimètres un des faisceaux y exécute 110 vibrations (rouges!) et l'autre 110,5 de sorte qu'au moment de leur sortie, ils seront décalés d'une demi-longueur d'onde (1).

4° Après leur sortie de *l*, les vibrations restent dans des plans *o p* respectivement parallèles à *q r*, mais ils reprennent la même longueur d'onde, de sorte que leur décalage mutuel (1/2 longueur d'onde dans le cas cité) ne se modifie plus.

Et cependant, même quand ce décalage est d'une demi-longueur

(1) Il est bien entendu que l'expérience réussit avec des épaisseurs quelconques; il n'est nullement nécessaire, ni même utile, que le décalage soit d'une demi-longueur d'onde. Nous citons ce cas simplement pour fixer les idées.

d'onde exactement, un écran placé en  $A$  s'illumine d'une vive lumière; cela prouve à l'évidence qu'il ne se produit pas d'interférences. On en comprend d'ailleurs aussitôt la raison : les deux faisceaux ne vibrent pas dans le même plan, ce qui est indispensable pour qu'ils puissent neutraliser leurs effets.

5° Ici intervient l'action de l'analyseur  $A$  qui consiste précisément à ramener les vibrations incidentes dans un plan unique  $h$  (horizontal dans le cas de la figure (1)). Ce passage modifie l'amplitude de toutes les vibrations incidentes qui ne sont pas dans un plan vertical, mais elle ne change rien à leur décalage, de sorte qu'au sortir de  $A$ , les vibrations (soit  $m$  et  $n$ ) ont tout ce qu'il faut pour interférer. C'est leur résultante qui illuminera l'écran. Même si le décalage est d'une demi-longueur d'onde, on n'aura pas, en général, une extinction complète, parce que les rayons qui interfèrent ont des amplitudes différentes selon le mode d'action connu de  $A$ . Aussi est-ce en tournant cet analyseur qu'on arrivera à produire l'extinction (au moment où les deux faisceaux  $m$  et  $n$  auront la même amplitude).

Si maintenant, avec la même lame, nous opérons en lumière violette (dont la longueur d'onde n'est que la moitié de celle du rouge), le retard d'un des faisceaux, qui correspondait à une demi-longueur d'onde rouge, équivaut évidemment à une longueur d'onde entière du violet. Donc les rayons se présentent en phase après la traversée de  $A$ . Cependant, même dans ce cas, l'extinction

(1) Rappelons que nous supposons l'appareil vu d'en haut. Donc  $h$  est un plan horizontal.

peut se produire (1) mais les positions de  $A$ ,  $l$  et  $P$  ne seront pas les mêmes que celles qui amenaient une extinction de la lumière rouge.

On raisonne de même pour les autres couleurs.

Bref, si on emploie un mélange des 7 couleurs (lumière blanche), il y aura toujours quelques couleurs éteintes et d'autres avivées, et l'écran attestera la teinte résultante.

Celle-ci dépendra donc à la fois des facteurs suivants : position relative de  $P$  et  $A$ , orientation de l'axe cristallographique de  $l$ , épaisseur de cette lame.

Un dernier mot... pour finir, dirait M. de la Palice : Si on replace la lame de mica par une lamelle cristalline taillée perpendiculairement à son axe, on à la bissectrice de ses axes, et qu'entre  $P$  et  $l$  on place une lentille assez fortement convergente, on voit apparaître sur l'écran, non plus des plages colorées uniformes, mais des rosaces simples ou doubles magnifiquement irisées, qui peuvent donner sur la structure interne de ces cristaux de renseignements précieux (fig. VII).

La formation de ces rosaces peut s'expliquer sans trop de peine... mais je crains que mes élucubrations aient déjà dépassé les bornes du permis.

Mon irascible correspondant sera-t-il satisfait? Et, si oui, ne sera-t-il pas le seul?

J. TILLIEUX.

(1) A savoir lorsque,  $P$  et  $A$  étant exactement croisés, la rotation de  $l$  dans son plan amène un des plans  $p$  ou  $v$  à être perpendiculaire à  $P$ . Dans ce cas en effet la vibration du plan  $v$  passe inchangée à travers  $l$ , et cette vibration est complètement arrêtée par l'analyseur  $A$ .

## Les idées et les faits

### Chronique des Idées

#### Le saint Thomas d'Aquin d'Edgar De Bruyne

Si vous êtes fatigué des discussions stériles sur l'inscription louvaniste, la crise boursière, la stabilisation française, désireux pour respirer sur les sommets de vous évader de la politique et des finances, prenez Edgar De Bruyne pour guide et cinglez vers le royaume de l'intelligence. Je vous promets sur les hauteurs du Thomisme où il vous mènera une cure d'air idéale, rafraîchissante et tonique, des ascensions vertigineuses, des panoramas merveilleux, des ravissements qui toucheront à l'extase.

Ah! qu'il ferait bon, sur ce Thabor, au lieu d'une courte halte, dresser sa tente pour de longues contemplations et s'y rassasier de vérité.

Je suis heureux, quoique profane ou plutôt parce que profane, d'apporter à l'auteur mon témoignage et désolé de ne rencontrer sous ma plume pour l'exprimer que la formule banale : voilà le livre attendu, désiré, le livre qui comble une large lacune! Lorsque, curieux des choses de l'esprit, nous ouvrons les manuels de philosophie thomiste, souvent nous étions rebutés par la sécheresse ou déconcertés par leur archaïsme, mais surtout comme arrêtés dans des voies particulières qui nous semblaient des impasses. Voici le thomisme replacé dans son milieu historique, prenant les couleurs du temps, reflétant une époque extraordinairement intéressante, du coup un thomisme dont une foule de particularités enveloppant les vérités éternelles trouvent leur naturelle explication dans cette fidèle résurrection du passé.

Voici surtout une splendide synthèse qui illumine tout l'horizon et c'est presque une gageuse d'avoir fait tenir en quelque trois cents pages cette immense matière. Désormais les arbres ne nous empêcheront plus de voir la forêt. Que dis-je? C'est la vision de l'univers d'après saint Thomas que nous donne l'auteur.

Incomparable spectacle! Dieu, centre universel, Dieu s'épanchant, s'irradiant sur toute sa création depuis les plus humbles éléments jusqu'aux purs esprits et tout cet univers baigné dans l'Absolu, portant en soi l'idée créatrice. Toutes les choses sortant de la Cause première et remontant vers la Fin suprême en aspirant à se parler. La matière et l'intelligence trouvant leur point

de jonction dans l'homme, le macrocosme se ramassant dans le microcosme. Le jaillissement continu de la Puissance qui crée et le retour continu des créatures vers leur source, ce flux et ce reflux éternels, cet incessant concours de Dieu qui meut toute activité, produit toute vie, et toute activité, toute vie en soi tendant vers Lui.

Mais, comme je viens de l'indiquer, ce déploiement de la philosophie thomiste dans la sphère totale de l'intelligence est précédé dans ce livre, qui marque une date, par l'étude du milieu et de l'homme. Indispensable étude, parce que le penseur le plus original reste fatalement tributaire de son époque et teint sa pensée des couleurs de sa personnalité.

Quel curieux tableau du XIII<sup>e</sup> siècle universitaire, M. De Bruyne nous a brossé en quelques coups de pinceau qui sont d'un peintre de l'histoire, à la manière vivante et pittoresque de Michelet ou de Taine!

Nous voici loin de l'éloquente et lyrique préface de la vie de sainte Elisabeth par Montalembert. C'est un treizième siècle d'une autre allure qui nous apparaît ici, sorti des préparations de la dialectique, ébloui et comme enivré par la pensée antique que lui révèlent les philosophes arabes, bouillant et tumultueux, bataillant pour les idées comme ses chevaliers guerroyant, avec la même fougue. Idéalistes et réalistes, artistes (de la faculté des Arts) et théologiens, rationalistes et fideïstes, séculiers et réguliers, Franciscains et Dominicains, emportés les uns contre les autres dans des disputes qui sont des querelles, dans des querelles qui sont des violences, dans des violences de paroles qui dégénèrent en voies de fait. Quel débordement de passions!

Il y a les fanatiques d'Aristote qui le suivent jusqu'à l'averroïsme, les fanatiques de Platon qui brisent avec le réalisme péripatéticien, il y a les conciliateurs, Albert le Grand, en tête, qui s'efforcent de jeter un pont entre le Platonisme et l'Aristotélisme.

C'est sur ce fond agité et tourmenté que s'enlève la figure calme, sereine, silencieuse de celui qui fut si bien nommé le Docteur Angélique, le plus beau génie philosophique de l'histoire, Thomas d'Aquin. M. De Bruyn a tracé de lui un portrait vivant, qui doit beaucoup sans doute aux recherches de Mandonnet, qui pourra être retouché sur certains points d'après les dernières trouvailles du savant religieux, mais qui reste une œuvre originale et d'une parlante beauté!

Fra Tomasso! La plus noble intelligence allumée au foyer de la divine Sagesse, un soleil montant d'un mouvement régulier à son zénith, une lumière douce, pénétrante qui dissipe toutes les ténèbres et traverse, pure, immaculée, toutes les profondeurs.

Il y a des ombres dans cette splendeur, ce que l'auteur a si heureusement appelé « les taches solaires », l'inévitable tribut payé à la faiblesse humaine et à l'insuffisance scientifique de l'époque, mais quel rayonnement génial! Il sait tout, il a tout lu, tout retenu dans sa prodigieuse mémoire, il est la plus riche bibliothèque vivante, il incarne toute la culture de son époque, et cette immense érudition sacrée et profane, comme il la domine! Loin d'en être écrasé, avec quelle souplesse il l'utilise à chaque page de ses immortels écrits, avec quelle facilité il se l'incorpore en quelque façon et se l'assimile. Aristote l'a séduit, mais non pas fasciné, il a pris le Stagirite sur ses épaules de géant, il l'a exhaussé, il l'a christianisé, il lui a donné les ailes de Platon, il l'a fait monter jusqu'à la formulation du dogme révélé.

Et cet admirable penseur, abîmé dans la contemplation de l'Être, qui frappe en médailles des sentences lapidaires, définitives, qui dans les plus audacieux essors garde toujours la mesure, la perfection de l'équilibre, ce penseur est le poète frémissant d'adoration, vibrant d'amour qui a chanté comme personne l'Eucharistie sur la harpe de Sion. Qui a su comme lui ouvrir sous chaque mot un abîme de pensées? Qui a su comme lui définir la Présence sacramentelle avec la précision qui enfonce sa pointe jusqu'au cœur du mystère et cependant avec un dynamisme sentimental qui nous fait tressaillir jusqu'au fond de notre cœur?

Ce roi de l'abstraction a des intuitions angéliques et semble même s'approcher du plus près qu'il est possible de la science de Dieu.

Le charme captivant de cette étude est de nous donner la vraie mesure de ce Titan de la pensée en le replaçant devant son époque. Devant ce chaos où tous les systèmes se heurtent, où toutes les contradictions s'entrecroisent, Thomas apparaît comme le Père éternel de Raphaël sur la fresque célèbre des Loges, dissipant les ténèbres et faisant jaillir un monde. On ne louera jamais assez la force intellectuelle qui l'a fait sortir de la notion d'être et lui a imprimé de la sorte la plus saisissante unité. Armé du principe de contradiction, cette arme suffit au génial métaphysicien, Thomas l'Aquinat, pour dégager ces compositions qui sont la clef de voûte de toute sa philosophie: essence et existence, acte et puissance, la forme, acte, principe de détermination, la matière, principe de puissance.

C'est sur ces fondements que le grand constructeur a bâti sa cathédrale d'éternité, à l'heure où dans ce treizième siècle fiévreux et agité on dressait vers les cieux les prestigieuses cathédrales de pierres.

C'est de l'être qu'il fait d'abord sortir la démonstration de l'existence de Dieu. S'il y a de l'être, et il s'impose à nous, — car si à un moment donné rien ne fut, éternellement rien ne sera —, s'il y a de l'être, il y a un être absolument nécessaire, existant par soi, dont l'essence se confond avec l'existence. Le contingent ne peut se concevoir sans le nécessaire.

La raison le crie: l'acte a plus d'être que la puissance, le réel plus d'être que le possible. Et donc, pour que la puissance engendre l'acte, à peine de se donner ce qu'elle n'a pas, l'existence, il faut l'intervention d'un être déjà en acte. Le premier de tous les actes a donc émané d'une cause où, sans aucun mélange de potentialité, tout est en acte. Prosternez-vous devant la Cause première du monde, réellement séparée du monde. D'emblée s'évanouit l'absurdité du panthéisme, de la cause première immanente à l'univers.

Parvenu à l'Absolu divin, l'interprète de saint Thomas découvre à nos yeux éblouis la vision dantesque de l'ordre infini des substances. « Au fond de toutes choses et infiniment distinct d'elles, l'esprit devine l'Être absolument immuable et parfait, esprit pur, inépuisable fécondité. En lui se meuvent et vivent des myriades d'esprits, qui tous le réfléchissent à des degrés divers, puis d'innombrables multitudes d'êtres matériels, expressions plus ou moins parfaites de « types » minéraux ou vivants qui tous ont leur beauté, leur splendeur. Tout cet univers chante l'Absolu, tout est et se meut en lui, tout agit par lui, tout tend vers lui ». Et l'auteur de donner ensuite une admirable page de théodicée qui met en lumière tous les attributs de l'Être adorablement simple dans sa diversité infinie.

C'est cet univers, miroir de Dieu, où nous sommes invités ensuite à contempler son image, depuis les éléments inorganiques jusqu'aux purs esprits en passant par la plante et la vie végétative, l'animal et sa vie propre, l'homme, enfin, le plus parfait des animaux et le moins noble des esprits.

Sur toutes les parties de ce vaste ensemble, Edgar De Bruyne a non pas juxtaposé mais ordonné, unifié tous les aperçus disséminés, éparpillés parfois, à travers l'œuvre entière du Docteur angélique.

Dans ce magnifique exposé doctrinal d'une richesse inouïe, où rien d'essentiel n'est oublié, où chaque question obtient la place que lui assigne son importance, nous avons, je crois, une synthèse exacte des travaux de l'Institut supérieur de philosophie.

Evidemment redevable à ses maîtres qui lui ont appris à lire la Somme — il cite Mgr Mercier et l'abbé Becker dans sa préface, le chanoine Noël dans le corps de l'ouvrage, les De Wulf et les Balthazar parmi ses sources —, Edgar De Bruyne n'en mérite pas moins les plus vifs éloges pour le choix judicieux qui a présidé à cette énorme reconstitution, la sagacité critique dont il fait preuve, l'art supérieur de l'expression. Ce livre est écrit de main de maître dans une langue philosophique merveilleusement claire, vivante, animée qui ne reste guère en-deça des grands modèles, un Malebranche au XVII<sup>e</sup> siècle, Mgr d'Huist, au XIX<sup>e</sup> siècle.

L'anthropologie thomiste me semble la partie la plus fouillée, la plus directement accessible. C'est là qu'éclate la supériorité incontestable de saint Thomas sur les Platoniciens, sur Descartes et tant d'autres qui ont si étrangement séparé l'âme du corps et méconnu d'une façon ou l'autre l'unité substantielle de l'homme. C'est là aussi qu'apparaît la modernité de l'Aquinat, sa parfaite adaptation à l'état où sont parvenues nos sciences psychiques.

Je voudrais reproduire ici, comme un parfait échantillon de sa manière, la page d'introduction où l'auteur montre dans l'homme « le vase de contradiction », expose le mystère humain que saint Thomas a su éclaircir comme aucun philosophe ne l'avait fait avant lui, en se tenant dans le juste milieu entre tous les systèmes, en restant fidèle à ses principes. Je ne sais si on a jamais plus éloquemment et sans nulle emphase illustré Pascal et plus finement mis au point ses paradoxes sur la misère et la grandeur de l'homme. Voici ce passage :

« Animal, l'homme est entraîné dans l'évolution mondiale et sa conscience, comme celle des bêtes, n'est qu'un flux continu de phénomènes toujours variés. Esprit, il se tient immobile au-dessus du temps dans un monde supérieur où les règles prennent un aspect absolu et éternel. Parce qu'il est corporel, sa connaissance tend à servir la vie en esclave; parce qu'il est immatériel, il s'élève au-dessus de l'égoïsme vers le désintéressement de la jouissance artistique et de la vie vertueuse. Malgré la résistance farouche des forces vitales, il arrive un jour que la vie se laisse vaincre par la matière brute: l'homme que l'on croyait arrivé au terme parfait de l'évolution naturelle est attiré comme l'herbe des champs dans la nuit de l'abîme et cependant, plein d'angoisse spirituelle, il se demande si la mort est la fin de l'intelligence.

» Parce qu'il est esprit et corps, l'homme est le plus malheureux des êtres. Il tend inlassablement au bonheur parfait et ne l'atteint jamais. Il cherche Dieu, source du jour éternel et s'égare le plus souvent dans la nuit ténébreuse. Il ne possède ni le bonheur de l'animal, parce qu'il est intelligent, ni celui de l'ange, parce qu'il se sent. Toute son activité est entachée d'imperfection. Il ne se rassasie pas de vaines images, parce qu'elles s'évanouissent en paraissant; il n'a pas d'intuitions purement intellectuelles, parce qu'il est rivé aux sens. Sa connaissance ne le mène jamais qu'au reflet de la vraie science; en lui découvrant sa noblesse, l'abstraction révèle à l'homme son infinie pauvreté. L'amour humain n'est qu'un désir inassouvi du Bien idéal qu'il n'atteint jamais; tout l'attire et tout le trompe. Contempler et aimer toujours la Beauté même, telle est la fin qu'il se propose. Il veut s'ancre dans le repos d'une intuition amoureuse de l'Être parfait, mais entraîné dans le devenir universel, sa connaissance change et varie sans cesse; tantôt elle progresse, tantôt elle recule, et après avoir cru voir elle se remet à

douter. Sa volonté suit la mobilité de la connaissance et n'acquiert l'amour vrai qu'au prix de luttes incessantes. Même la liberté prend racine dans l'imperfection : par elle l'homme est souverainement grand, et c'est en elle qu'il connaît sa petitesse : il choisit, parce qu'il connaît imparfaitement.

» Tel est l'homme que saint Thomas s'efforce de comprendre à la lumière de la métaphysique. Parce que l'être humain est composé de l'univers tout entier, il est une substance d'une complexité presque infinie. Plus la vie matérielle se perfectionne et s'étend dans son activité, plus ses puissances se multiplient. L'homme est la substance d'où résulte le plus grand nombre de facultés : il est un abîme insondable d'où jaillissent d'innombrables activités, que l'esprit par abstraction, peut considérer isolément mais qui, dans la réalité, constituent tout ensemble une unité complexe indivisible. »

Je ne puis que signaler la dernière partie de l'ouvrage consacrée à faire voir en Dieu la cause finale de l'univers où se trouvent condensées et présentées dans un ordre lumineux les idées de saint Thomas sur l'activité de Dieu, source de toute activité, la stabilité de l'univers assurée par les lois, la vie morale par laquelle l'homme tend vers Dieu (avec le célèbre portrait de l'homme sage, qui est un chef-d'œuvre) la vie sociale et politique, où le philosophe médiéval paraît singulièrement en avance sur le siècle de saint Louis, puisqu'il préfère à la monarchie absolue, une monarchie tempérée d'aristocratie et de démocratie, disons mieux, de libertés populaires.

Dans la conclusion qui déploie l'universalité de la synthèse thomiste, l'auteur a couronné son œuvre par une large et rapide esquisse de la théologie du Docteur angélique, sublime rehaussement de sa philosophie.

A tous les intellectuels qui se plaisent aux belles constructions d'idées, aux grandioses palais du génie, à tous ceux surtout qui s'inclinent sous le sceptre de ce roi de l'intelligence, le Frère Thomas, à qui nulle révolution n'a pu le ravir; aux amis du grand Cardinal qui eut la gloire d'être à notre âge son héraut, le restaurateur du thomisme, à tous les amis de l'Institut où se continue son œuvre, j'ose dire : Voici la Somme des Sommes s'offrant à vous comme une cathédrale à trois nefs, le Milieu, l'Homme, la Vision du monde, où la pensée du Maître baigne dans une lumière harmonieuse.

Entrez, méditez, contemplez ! Vous goûterez la paix de l'esprit dans l'embrasement de la Vérité.

J. SCHYRGENS.

## ANGLETERRE

### Le Prayer-Book

Lettre de lord Halifax au Times :

Me permettez-vous de dire quelques mots sur la situation dans laquelle le vote récent de la Chambre des Communes a placé l'Eglise d'Angleterre ? Cette situation peut se résumer ainsi : il est donc admis que le Parlement tel qu'il est aujourd'hui constitué, Parlement comptant dans son sein des Juifs, des membres de groupements non-chrétiens, des non-conformistes et même des Hindous, est qualifié pour contrôler le culte et la discipline spirituelle de l'Eglise d'Angleterre ?

Au cours des débats qui eurent lieu (l'an dernier) à la Chambre des Lords, une haute autorité a proclamé le droit absolu de tous les membres du Parlement d'émettre un vote au sujet de la réforme du *Prayer Book*, réforme intéressant la position doctrinale et les rites de l'Eglise d'Angleterre. Quant à moi, j'ose dire que le Parlement n'a pas ce droit. Non seulement il ne l'a pas, mais il est impossible pour l'Eglise de se résigner à ce que sa discipline interne, son enseignement spirituel soient discutés et déterminés par le Parlement et que son action soit ainsi contrôlée. Quelle espèce d'autorité spirituelle resterait-il donc à une Eglise ayant consenti à pareille capitulation ? A quels droits sur la conscience pourrait

prétendre un *Prayer-Book*, issu d'un compromis arrangé tant bien que mal entre les évêques d'une part, le Parlement de l'autre ? Aucun membre croyant de l'Eglise ne saurait tolérer, pour un moment, pareille situation. Qu'on veuille bien considérer comment la caractérise l'évêque de Durham au cours d'une déclaration récente. Parlant des débats parlementaires au sujet du *Prayer-Book* le *bishop* dit :

« Des doctrines ayant trait aux sacrements, doctrines qui, pour être discutées, doivent être exactement connues, ont été débattues avec la véhémence de conviction et le dogmatisme grossier de l'ignorance.

» L'Eglise ne peut justifier et ne justifiera pas l'affirmation humiliante que la majorité d'une Chambre des Communes, constituée comme l'est cette dernière, puisse déterminer la doctrine et le culte du *Church of England*.

» Si elle consentait à une pareille répudiation de principes, elle perdrait le respect de tous. Il faut maintenir ce point d'importance primordiale : l'indépendance spirituelle. »

Tous nous serons du même avis que l'évêque. On ne saurait prétendre que des causes de désaccord ne se soient récemment produites. Le *Prayer-Book* révisé fut l'une d'elles. Je ne songe pas à nier que le nouveau *Prayer-Book* contienne des dispositions qui doivent être accueillies avec reconnaissance. Mais il est aussi vrai qu'il en contient d'autres qui éveillent l'inquiétude et provoquent le regret. Elles sont telles qu'il ne m'eût pas été possible de voter en faveur de ce *Prayer-Book* là. Sans vouloir les examiner en ce moment, j'estime qu'une faute capitale a été commise (tout ce qui s'est passé le prouve) : dans les circonstances présentes, il ne fallait pas soumettre le *Prayer-Book* révisé avec tout ce qu'il contient au jugement du Parlement.

Le *modus procedendi* eût pu, ce me semble, être tout différent. « Convocations » et épiscopat auraient dû proclamer leurs droits et agir en conséquence. Les archevêques — et l'épiscopat en général — auraient dû examiner le problème et s'entendre au sujet des changements désirables à introduire dans le *Prayer-Book*, puis les réaliser de leur propre autorité.

On a eu recours au Parlement, a-t-il été affirmé, pour cette raison notamment que par là seraient facilitées les mesures coercitives contre le clergé récalcitrant. Mais si le *modus* que je suggère avait été adopté, si l'archevêque d'York avait renouvelé sa proposition de permettre l'usage de la liturgie de 1549, l'Eglise aurait pu régler elle-même ses propres affaires, l'Etat ne les aurait pas réglées à sa place au moyen de décisions ayant force de lois. Bien que, techniquement parlant, tous les rites et usages qui exposaient le clergé à des poursuites en vertu du *Public Worship Regulation Act* soient toujours illégaux, ils ne sont pas seulement très généralement usités dans l'Eglise d'Angleterre, mais le *Prayer-Book* révisé déclare que ces rites et usages ne sont d'aucune manière contraires aux principes, et à l'esprit de cette Eglise. Pratiquement, dans l'état actuel des choses, ils ne sauraient donc être mis en question.

Pour ce qui est d'autres matières dont s'occupe le *Prayer-Book* révisé, telles que la « réserve » du Saint-Sacrement pour les malades et les mourants (il convient d'y ajouter la Communion à ceux qui sont empêchés par les circonstances d'assister, au service divin), tous ceux qui sont au courant des faits savent que des questions liées à des convictions religieuses aussi profondes que celle de l'adoration due à la Présence de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit dans le Saint-Sacrement « réservé », soit dans la célébration de la Sainte-Cène, ne sauraient être tranchées par des décisions et stipulations légales, et ne peuvent être résolues que par la foi chrétienne, le respect chrétien, l'agrément chrétien.

Passons aux considérations suggérées par les relations entre l'Eglise et l'Etat et aux devoirs impliqués à l'heure actuelle par ces dernières. Tâchons de ne pas nous payer de mots. Qu'entend-on par *Establishment* ? A parler strictement, on veut dire par là qu'une personne, une position, un droit sont renforcés, renforcés « *Establishment* de l'Eglise » veut dire renforcement, reconnaissance des droits, de la position de l'Eglise. Quels sont donc ces droits ?

1. Libre exercice de ses pouvoirs spirituels.
2. Possession par elle de ses édifices.
3. Possession par elle de ses propriétés et de ses fondations.

Toutes questions où les droits de l'Eglise ne sont pas autres que

ceux d'un individu. Un homme a droit à la liberté, pour autant qu'elle n'empiète pas sur la liberté d'autrui. Un homme a droit à sa maison et à sa propriété pour autant que celles-ci n'empiètent pas sur les droits et la propriété des autres. C'est là un principe qu'admet l'Etat lui-même. Quelqu'un construit une église et la dote. Nul ne prétendra que l'Etat ait le droit de se saisir de cette église et de cette fondation : ce serait d'une injustice par trop criante. Or, l'Etat n'a ni bâti les églises ni fait les dotations. Tout au plus pourrait-on dire qu'il veillait au paiement de la dime : institution d'origine non étatique et comportant au début une obligation d'ordre spirituel. La « Commission ecclésiastique » affirme gérer l'avoir et les biens de l'Eglise dans les intérêts de cette dernière et pour que ledit avoir soit mieux réparti et utilisé : pas autre chose. Ce n'est pas l'Etat qui concède au Roi les « terres de la Couronne », elles sont bien au Souverain. Les revenus du duché de Lancastre et ceux du duché de Cornouailles sont, ceux-là, au Roi, comme duc de Lancastre, ceux-ci au prince de Galles en sa qualité de duc de Cornouailles.

Qu'on pense à tout cela et on verra de suite combien il est inexact et erroné de parler — ainsi que trop souvent on le fait — de *Disestablishment* et de *Disendowment*. L'un comme l'autre ne sauraient être préconisés que par ceux qui justifient la confiscation de la propriété privée et adhèrent à ces principes socialistes si désastreux pour le bien-être national.

Les temps présents sont riches en sujets d'inquiétude tant pour l'Eglise que pour l'Etat. Mais ils demandent aussi — et impérieusement — de tous les membres loyaux de l'Eglise d'agir avec courage et ensemble.

HALIFAX.

15 juin.

## ALLEMAGNE

### Les élections

D'un article de M. Pierre Delattre dans les *Etudes* du 20 juin, nous détachons ces extraits :

Les causes de ce glissement à gauche, nous ne pouvons guère ici que les énumérer.

Au premier rang de toutes, les vaincus de la journée placent une certaine popularité dont aurait bénéficié la Sozialdemokratie du fait que, pendant quatre ans, elle s'est soustraite aux responsabilités du pouvoir : mais l'importance qu'ils accordent à ce facteur nous paraît exagérée. Dans presque toutes les républiques, et surtout en Prusse où la Sozialdemokratie assumait le pouvoir avec le Centre et les Démocrates, les Populistes et les Nationalistes, qui s'étaient cantonnés dans l'opposition sortent des élections douloureusement meurtris, et, au Reichstag, il ne semble pas que l'opposition des Démocrates leur ait mieux profité auprès des électeurs.

Si l'on veut vraiment comprendre ce glissement à gauche, c'est à des causes plus profondes et d'une portée plus générale qu'il faut s'arrêter : nous allons essayer d'en dresser le tableau.

En premier lieu doivent figurer les progrès considérables faits dans toutes les classes par les préoccupations matérialistes, l'amour de la vie large et la fièvre du plaisir. Il y aurait long à dire sur cette évolution, parmi les paysans, par exemple, ou dans la jeunesse des villes, comme sur la part de responsabilité qui en revient à la guerre, aux habitudes boursicotières contractées au temps de l'inflation, à la licence des mœurs déchainées par la République, etc., mais il faut passer.

En second lieu, vient le malaise économique dû en partie à l'anéantissement des épargnes, à la revalorisation subite du mark à un taux élevé et des titres financiers à une cote ridicule, à la perte des marchés extérieurs, au chômage, et à une crise du logement des plus irritantes : en partie aux charges qui pèsent sur la population, soit du fait de ses propres habitudes dépensières, tabac, bière, distractions, etc., soit du fait des impôts exigés par des administrations accoutumées à voir toujours grand et à réaliser tous leurs rêves.

Du Centre, nous avons dit ailleurs, à plusieurs reprises, la faiblesse organique et les maladies. Elles tiennent à sa constitution même, puisque le parti embrasse tous les catholiques, sans dis-

inction de classes sociales, d'opinions politiques, de professions, de régions. Si les inconvénients d'un pareil amalgame ont pu être évités jusqu'à présent, c'est qu'on avait réussi à maintenir dans le parti le sentiment que les intérêts religieux doivent primer tous les autres, mais quels que soient les efforts prodigués en ce sens par toutes sortes d'organisations, intérieures ou apparentées au Centre, on doit bien avouer que les catholiques ne sont pas plus que les autres demeurés à l'abri des atteintes de l'esprit du temps. Il faut donc leur appliquer ce que le député Joos, de München-Gladbach, l'un des chefs les plus écoutés de la jeunesse centriste, déclarait récemment du peuple allemand dans son ensemble : « La bourgeoisie se laisse gagner par le libéralisme et les masses ouvrières par le socialisme, depuis que la politique se préoccupe exclusivement d'intérêts matériels ». Aujourd'hui, l'unité du front catholique est décidément rompue, et à l'intérieur du Centre la discipline a subi de si rudes assauts que les rivalités des chefs, des tendances et des groupes sont de notoriété publique. Les précédentes législatures avaient déjà vu siéger neuf catholiques au moins parmi les Deutschnationalen, six dans les rangs de Populistes, un parmi les racistes, et plusieurs dans le Wirtschafspartei : l'exemple donné, en particulier par Martin Spahn et ses adhérents du *Christlich national Bauernpartei*, porte aujourd'hui ses fruits, et si certains groupes de jeunesse se séparent du Centre pour se constituer en *Christlich-Sozialpartei*, il n'a pas tenu à l'ex-chancelier Wirth qu'une scission plus grave ne s'y produisît et que les syndicats ouvriers ne se constituassent en parti démocrate-chrétien.

Mieux que personne, peut-être, Stegerwald, cet ancien mesurier dont la révolution a fait un président du Conseil en Prusse, et que ses talents d'homme d'Etat ont désigné comme le chef incontesté de la droite du Centre, nous paraît avoir dénoncé le mal dont souffre le Centre, et coïncidant comment il le caractérisait dans la grande réunion électorale tenue par ce parti, le 4 mars dernier, à Duisburg, dans la Ruhr :

1° Un trop grand nombre des adhérents du Centre n'a pas encore pris conscience des modifications profondes apportées dans l'ordre politique et social par le renversement de l'ancien régime :

2° Au moins 90 pour 100 des adhérents appartiennent à des professions ou à des organisations neutres en politique : Unions de paysans, d'ouvriers, de fonctionnaires, de propriétaires, etc., où l'on s'habitue à ne considérer que son intérêt particulier matériel, quand la force d'un parti politique consiste à voir et à traiter les choses dans leur ensemble et pour le bien du peuple en ses diverses classes.

3° La presse du Centre reste trop fidèle au type du journal d'information au lieu de s'appliquer, comme la presse socialiste, à faire pénétrer chez ses lecteurs l'intelligence des idées et du programme du Centre et à tout traiter de ce point de vue.

On ne saurait pourtant, sans être injuste, omettre de ranger parmi les raisons qui certainement expliquent en partie la désaffection de la jeunesse ouvrière, paysanne et bourgeoise à l'égard du Centre, la forte réaction que le parti comme tel oppose résolument aux vagues de matérialisme, d'immoralité et d'indifférence religieuse qui déferlent sur le pays depuis quinze ans.

Quelles seront maintenant les conséquences de ces élections ?

Sans assumer le rôle de prophète, on peut, semble-t-il, les résumer ainsi : rien ne sera changé en ce qui concerne la politique étrangère et les revendications nationales, — nous ne disons pas *nationalistes*, — mais à l'intérieur, surtout du point de vue religieux, ce glissement du pays à gauche est gros de conséquences.

Non pas, il faut le dire sans tarder, que nous ayons affaire ici, comme on l'a écrit, « à une Chambre dont les deux cinquièmes des membres obéissent aux ordres de Moscou », ou « à un Cartel beaucoup plus rouge que celui dont nous avons été affligés, lequel comportait une bonne moitié de radicaux, c'est-à-dire de bourgeois, au sens le plus petit du mot, possédant et désireux de posséder plus encore ». Ce sont là des exagérations manifestes et qui trahissent *l'a priori* avec lequel notre presse parle trop souvent des choses étrangères. Entre la plupart des députés sozialdemokrates et nos radicaux-socialistes, il n'y a guère de différence, et d'ailleurs le bloc des gauches, qui ne réunit que deux cents mandats, est dans l'impossibilité de gouverner, sinon sans l'appui du Centre, du moins contre une coalition des partis bourgeois, démocrates, économiques, paysans, etc. Or, le moins qu'on puisse dire de tous ceux-ci est qu'ils sont beaucoup plus conservateurs que nos radicaux. Mais il est certain

que la majorité du Reichstag est dominée désormais par une influence trop étatiste et trop matérialiste pour suivre le Centre sur le terrain de ses revendications culturelles.

Ecartons d'abord la question de régime. La stabilité de la République est plus évidente que jamais. Des coups de force pourront être tentés et le seront probablement; peut-être même entendrons-nous encore parler de dictatures esquissées, car les Junkers, encore riches, sont gens de risque, ne craignant ni Dieu ni diable et ne connaissant de scrupule d'aucun genre; mais ces tentatives auront le sort de celles de Kapp-Ludwitz. On ne saurait dire, en effet, ce que la monarchie a déjà perdu en prestige, et la famille impériale en considération, depuis qu'il est devenu loisible de s'exprimer librement sur leur compte. Or, ce n'est pas la nouvelle législature qui va mettre des bornes à cette liberté de la presse ou du théâtre, non plus qu'aux entreprises qui portent jusqu'aux fondements de l'ancien régime la pioche des démolisseurs. Un travail dans ce sens est déjà fait en Prusse, où, après la substitution du suffrage universel au suffrage des classes, et la multiplication des préfets et sous-préfets socialistes, — plus de 100, — une réforme foncière vient de supprimer la quasi-autonomie administrative dont jouissaient les grands propriétaires: il se continuera dans l'Empire, parce que la coalition antiimpérialiste, décidément maîtresse du pouvoir, va maintenant peupler plus que jamais tous les postes administratifs et judiciaires d'hommes dévoués à ses intérêts. « Encore dix ans de paix, écrit la *Kölnische Volkszeitung*, et c'en sera fini, même dans les réunions électorales, de ce lieu commun qu'il existe en Allemagne une foule pressée, haletante, qui attend, prête à tomber à genoux, le retour d'une douzaine de princes. »

Quant à la politique étrangère, que Stresemann demeure ou non aux Affaires étrangères, elle continuera certainement à s'inspirer de l'esprit de Locarno. Stresemann, on l'oublie trop, n'a fait que marcher sur les brisées de Wirth et de Marx, mais c'est la Sozialdemokratie qui avait ouvert le chemin. Scheidemann l'a rappelé bruyamment, le 3 mai dernier, à Cassel, devant les syndicats socialistes de la Hesse-Nassau. Qu'on ne s'attende pourtant pas à voir faiblir les revendications relatives à l'occupation rhénane, au couloir de Danitzig, à la réunion de l'Autriche, à l'abolition du plan Dawes... Aussi bien que le Centre, la Sozialdemokratie a le sens du patriotisme, qui n'est pas de toute évidence synonyme de nationalisme, la volonté de voir le territoire allemand libre de toute occupation étrangère et le souci d'un relèvement économique. De là, pourtant, à conclure à la vitalité du militarisme, il y a du chemin: en dehors même de l'horreur naturelle qu'éprouvent pour la guerres les masses populaires dès qu'elles ont compris qu'elles en font tous les frais, la conviction règne ici trop souverainement qu'une guerre étrangère ramènerait infailliblement l'ancien régime.

Mais, au point de vue catholique, l'avenir apparaît plus sombre. Toutes les réformes auxquelles aspirent les catholiques: loi scolaire d'Empire sur la base du droit des parents et de la liberté de conscience, Concordat, sinon d'Empire du moins entre la Prusse et le Saint-Siège, remembrement territorial qui donnerait à chaque peuple dans l'Empire les mêmes droits et les mêmes moyens de se développer dans le cadre de ses propres traditions, semblent bien compromises. De ces projets, la Sozialdemokratie est l'adversaire déclaré, et moins que jamais, semble-t-il, il sera possible de l'amener à transiger.

Des libertés régionales et communales, il faut également faire de plus en plus son deuil. Le socialisme qui ne connaît pas la famille, mais seulement l'Etat, ignore également la région, la commune, la profession. La marche vers la transformation de l'Allemagne en un Etat unique va donc tendre à s'accroître, d'autant plus qu'en Bavière, pays d'élection du particularisme, le *Bayerische Volkspartei* accuse une perte de 120,000 voix (11,9 pour 100) au Landtag et de 150,000 voix (15 pour 100) au Reichstag.

Nous arrêtons ici ces réflexions, sans nous engager dans l'étude des combinaisons qui s'échafaudent pour contrebalancer plus ou moins la toute-puissance et surtout l'avidité des socialistes, empressés ici comme ailleurs à réclamer « toutes les places et tout de suite, car ils ont en abondance les hommes les plus capables de les remplir ».

En résumé, le glissement à gauche dans les élections allemandes est dû à des causes fort diverses, dont les plus efficaces nous paraissent d'ordre moral beaucoup plus que politique.

Ce n'est pas seulement, comme la presse du Centre le lui reproche, d'un manque de maturité politique qu'a fait preuve hier le peuple catholique allemand: le mal est plus profond: il faut parler de défaillance dans le sérieux et le caractère qu'on était accoutumé à lui reconnaître. Sans doute, divisés pour mieux pouvoir, pensaient-ils, à leurs intérêts de caste, des chrétiens ont provoqué l'arrivée au pouvoir des pires ennemis de la religion, et des petits propriétaires spoliés ont remis leurs intérêts entre les mains d'adversaires déclarés de la propriété et de toute liberté économique; mais la douzaine de députés que ces voix, à les supposer toutes catholiques et fortement groupées autour du Centre, auraient ajoutés à ce parti ne compenseraient pas les progrès considérables réalisés par les Sozialdemokraten et les Kommunisten. L'union et la discipline ne sont donc pas les principales leçons que les adhérents et même les chefs du Centre ont à retirer de ces élections: il leur faut s'élever plus haut. L'avenir de l'Allemagne exige une réaction contre le matérialisme, conséquence de la guerre, qui l'envahit et la submerge, et le problème capital qui se pose devant elle est de savoir si, toutes hostilités cessantes, catholiques et protestants sauront s'unir pour obtenir, coûte que coûte, la liberté de l'école confessionnelle.

## Papiers Peints

Lincrusta, Papiers cuirs, Tekko Linoleum, Balatum  
Congoileum, Tissus d'ameublement

FAUTEUILS-CLUB — TAPIS

CONSEILS, DEVIS SANS ENGAGEMENT

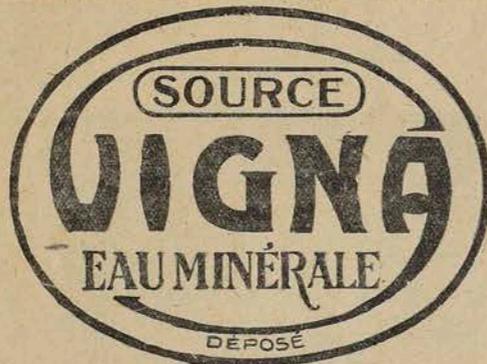
**Maison BRION**

SOCIÉTÉ ANONYME

117, Boulevard Anspach, BRUXELLES

Téléphone 224.86

Compte Chèques 13776



OFFICE CENTRAL DE LISIEUX

Lisieux (France)

Succursale pour la Belgique, Hollande  
et le Grand-Duché de Luxembourg.

15, Grand'Place, 15, Bruxelles

Livres, médailles, images, portraits, statues, etc. concernant  
Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et approuvés par le Carmel  
de Lisieux.

## LE KURSAAL OSTENDE

Société Anonyme OSTENDE-BALNÉAIRE  
Saison 1928 — Mai-Septembre

### LES GRANDS CONCERTS

M. François RASSE, Directeur du Conservatoire Royal de Liège, Directeur de la Musique et Premier Chef d'Orchestre ;

M. J. Toussaint DE SUTTER, Directeur du Conservatoire d'Ostende, Premier Chef d'Orchestre ;

M. Maxime VANNESTE, Chef d'Orchestre.

\*\*\*

### CONCERTS CLASSIQUES

\*\*\*

### MUSIQUE DE CHAMBRE

\*\*\*

### GRANDES EXÉCUTIONS

avec Chœurs

## FABRIQUE DE MATELAS

TISSUS EN TOUS GENRES

## A. HELDENBERGH & C<sup>ie</sup>

BUREAUX : Esplanade, 46

Fabrique : **Boulev. Vanden Peerenboom, 27**

Téléphone 115 **COURTRAI** Téléphone 115

LAINES, PLUMES, KAPOK, ORIN  
et toutes matières pour literies

RENSEIGNEMENTS ET PRIX SUR DEMANDE



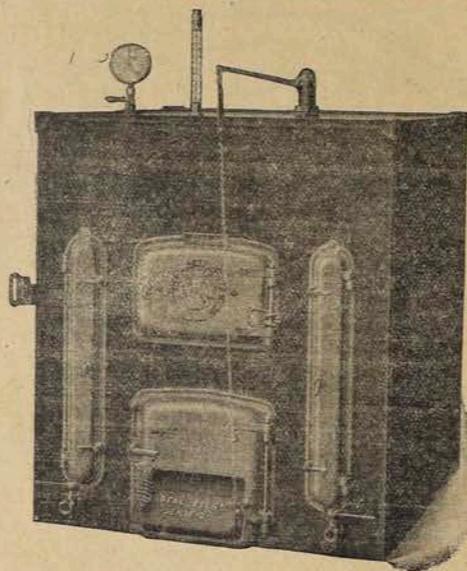
La GRANDE LIQUEUR

## FINE PRUNELLE

AU COGNAC - 42° -

de EUG. VINCENT de Lyon.

Monopole : Maison MARSIGNY, S. A.  
— Marcinelle-Charleroi —



## Chauffage Central

CHAUDIÈRES

## “IDÉAL BELGA”

en fonte, sectionnées. - Modèles perfectionnés  
pour moyennes et grandes installations.

**GRANDE ÉCONOMIE** par l'emploi du coke

Maximum de sécurité et de solidité

LA MEILLEURE FABRICATION BELGE

Notice “D”, envoyée  
franco sur demande

## NATIONAL RADIATOR COMPANY

SOCIÉTÉ ANONYME BELGE  
VILVORDE

Notice “D”, envoyée  
franco sur demande.